

Réseau des médiathèques de l'Albigeois

Projet scientifique, culturel éducatif et social

1ère partie : Etat des lieux

Septembre 2018

Contact : Jocelyne Deschaux
Directrice
du réseau des médiathèques
de l'Albigeois
jocelyne.deschaux@grand-albigeois.fr

L'EXISTANT : ETAT DES LIEUX, BILAN DESCRIPTIF PLAN

**Contexte général et local : environnement social, géographique, économique,
culturel, et touristique**

1. POPULATION

- 1.1. Eléments généraux
 - Agglomération du grand Albigeois
 - Commune d'Albi
 - Commune de Lescure
 - Commune de Saint-Juéry
- 1.2. Croissance
- 1.3. Détails
 - Âge de la population
 - Niveau d'études
- 1.4. Emploi
 - Activité de la population des 15-64 ans
 - Catégories socio-professionnelles
 - Population imposable

2. SITUATION ET COMMUNICATIONS

3. ECONOMIE

4. EDUCATION, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- 4.1. Enseignement primaire
- 4.2. Collèges
- 4.3. Lycées
- 4.4. Enseignement supérieur

5. SOCIÉTÉ

- 5.1. Généralités
- 5.2. Les quartiers en difficulté
 - 5.2.1. Les quartiers du Contrat de ville (2015-2020)
 - 5.2.2. Le cas particulier de Cantepau
 - 5.2.2.1. Habitat
 - 5.2.2.2. Population : âges, origines, catégories socio-professionnelles, revenus.
 - 5.2.2.3. Système et résultats scolaires
 - 5.2.2.4. Quartier de Cantepau : ressenti des populations
 - 5.2.2.5. Eléments d'analyse : l'ambivalence de Cantepau
 - 5.2.3. Les autres quartiers prioritaires
 - 5.2.3.1. Lapanouse
 - 5.2.3.2. Veyrières-Rayssac
 - 5.2.3.2.1. Veyrières
 - 5.2.3.2.2. Rayssac

6. CULTURE

- 6.1. Structures culturelles et salles
 - 6.1.1. Les structures culturelles à Albi
 - 6.1.2. Salles pouvant accueillir des manifestations culturelles
- 6.2. Événementiel culturel
- 6.3. Quelques associations culturelles
- 6.4. Quelques chiffres
 - 6.4.1. Fréquentations
 - 6.4.2. Budgets
 - 6.4.2.1. Budget Ville d'Albi pour la culture
 - 6.4.2.1.1. Budget Ville d'Albi pour la culture hors médiathèque
 - 6.4.2.1.2. Budget Ville d'Albi pour la médiathèque
 - 6.4.2.2. Budget Communauté d'agglomération pour le réseau des médiathèques de l'Albigeois
- 6.5. Economie du livre

7. TOURISME

- 7.1. Contexte
 - 7.1.1. Occitanie
 - 7.1.2. Tarn
- 7.2. Albi
- 7.3. Les chiffres de 2017 (au 31 juillet 2017)

Le réseau

1. HISTORIQUE

1.1. Historique des structures

- 1.1.1. La médiathèque Pierre-Amalric d'Albi
- 1.1.2. La médiathèque d'Albi-Cantepau
 - 1.1.2.1. La médiathèque
 - 1.1.2.2. L'espace jeux
- 1.1.3. La médiathèque de Saint-Juéry
- 1.1.4. La médiathèque de Lescure
- 1.1.5. Le médiabus

1.2. Historique du réseau

- 1.2.1. Un règlement, un tarif et une carte uniques
- 1.2.2. La réinformatisation
- 1.2.3. La navette
- 1.2.4. Les affaires générales : administration, secrétariat et comptabilité
- 1.2.5. Les ressources humaines
 - 1.2.5.1. Le fonctionnement de « gouvernance » au départ
 - 1.2.5.2. Les recrutements « réseau »

- 1.2.5.2.1. Les recrutements de l'équipe de direction
- 1.2.5.2.2. Les autres recrutements
- 1.2.5.3. L'adaptation et la transversalité des postes
- 1.2.6. La programmation culturelle, et la politique culturelle
- 1.2.7. Les missions

2. DESCRIPTIF

2.1. La médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric

- 2.1.1. Horaires et accès
 - 2.1.1.1. Horaires d'ouverture :
 - 2.1.1.2. Accès
- 2.1.2. Les espaces
 - 2.1.2.1. Rez-de-chaussée
 - 2.1.2.1.1. L'accueil
 - 2.1.2.1.1.1. Les espaces
 - 2.1.2.1.1.2. Les équipes
 - 2.1.2.1.2. L'espace Adultes
 - 2.1.2.1.2.1. Les espaces
 - 2.1.2.1.2.2. Les collections
 - 2.1.2.1.2.3. Les services
 - 2.1.2.1.2.4. L'équipe
 - 2.1.2.1.3. La salle Tarn et Patrimoine
 - 2.1.2.1.3.1. Espaces et collections en libre accès
 - 2.1.2.1.3.2. Les collections consultables dans la salle Tarn et patrimoine
 - 2.1.2.1.3.3. Les services
 - 2.1.2.1.3.4. L'équipe
 - 2.1.2.1.4. Les salles d'exposition
 - 2.1.2.1.4.1. La salle « noire »
 - 2.1.2.1.4.2. La grande salle d'exposition
 - 2.1.2.1.5. L'auditorium
 - 2.1.2.1.6. L'espace détente
 - 2.1.2.2. Le 1er étage
 - 2.1.2.2.1. L'espace Arts
 - 2.1.2.2.1.1. Les espaces
 - 2.1.2.2.1.2. Les collections
 - 2.1.2.2.1.3. Les services
 - 2.1.2.2.1.4. L'équipe
 - 2.1.2.2.2. L'espace Jeunesse
 - 2.1.2.2.2.1. Les espaces
 - 2.1.2.2.2.2. Les collections
 - 2.1.2.2.2.3. Les services
 - 2.1.2.2.2.4. L'équipe
 - 2.1.2.3. Les espaces internes
 - 2.1.2.3.1. Le premier sous-sol
 - 2.1.2.3.2. Le deuxième sous-sol
 - 2.1.2.4. Espaces et collections hors les murs
 - 2.1.2.4.1. Rascol
 - 2.1.2.4.2. Rochegude
- 2.1.3. Le service public

- 2.1.3.1. Les différents postes et affectataires
 - 2.1.3.1.1. Accueil
 - 2.1.3.1.2. Prêts
 - 2.1.3.1.3. Adultes
 - 2.1.3.1.3.1. Retours Adultes
 - 2.1.3.1.3.2. Renseignements Adultes
 - 2.1.3.1.4. Tarn et patrimoine
 - 2.1.3.1.5. Arts
 - 2.1.3.1.5.1. Retours Arts
 - 2.1.3.1.5.2. Renseignements Arts
 - 2.1.3.1.6. Jeunesse
 - 2.1.3.1.6.1. Retours Jeunesse
 - 2.1.3.1.6.2. Renseignements Jeunesse
- 2.1.3.2. L'organisation du service public

2.2. La médiathèque d'Albi-Cantepau

- 2.2.1. Horaires et accès
 - 2.2.1.1. Horaires d'ouverture :
 - 2.2.1.2. Accès
 - 2.2.2.3. Les espaces
 - 2.2.2.3.1 L'espace public
 - 2.2.2.3.2. L'espace interne
- 2.2.3. Les collections
- 2.2.4. Les services
- 2.2.5. L'équipe

2.3. La médiathèque de Saint-Juéry

- 2.3.1. Horaires et accès
 - 2.3.1.1. Horaires
 - 2.3.1.2. Accès
- 2.3.2. Les espaces
 - 2.3.2.1. L'espace public
 - 2.3.2.2. L'espace interne
- 2.3.4. Les collections
- 2.3.5. L'équipe

2.4. La médiathèque de Lescure d'Albigeois

- 2.4.1. Horaires et accès
 - 2.4.1.1. Horaires
 - 2.4.1.2. Accès
- 2.4.2. Les espaces
 - 2.4.2.1. Les espaces publics
 - 2.4.2.2. Les espaces internes
- 2.4.3. Les collections
- 2.4.5. L'équipe

2.5. Le médiabus

- 2.5.1. Accès et horaires
- 2.5.2. Les espaces
- 2.5.3. Les collections

2.5.4. L'équipe

2.6. *Les services communs*

- 2.6.1. Le service « Affaires générales »
 - 2.6.1.1. L'équipe
 - 2.6.1.2. Les missions
 - 2.6.1.2.1. Secrétariat
 - 2.6.1.2.1.1. En lien avec le public
 - 2.6.1.2.1.2. En lien avec les partenaires
 - 2.6.1.2.1.3. En interne
 - 2.6.1.2.2. Accueil
 - 2.6.1.2.3. Finances
 - 2.6.1.2.4. Ressources humaines
 - 2.6.1.2.5. Technique et logistique
 - 2.6.1.2.6. Gestion des bâtiments
- 2.6.2. Le service « Informatique et numérique »
- 2.6.3. Le service « Action culturelle »
- 2.6.4. L'organisation de la gouvernance
 - 2.6.4.1. L'équipe de direction
 - 2.6.4.2. Les équipes de coordination
 - 2.6.4.2.1. La « coordination à 7 »
 - 2.6.4.2.2. La coordination réseau
- 2.6.5. Les autres instances de diffusion des informations, ascendantes et descendantes

3. L'OFFRE

3.1. *L'offre documentaire*

- 3.1.1. Les collections
- 3.1.2. Les acquisitions
 - 3.1.2.1. La charte documentaire
 - 3.1.2.2. L'organisation des acquisitions
- 3.1.3. La gestion des collections
 - 3.1.3.1. Le désherbage
 - 3.1.3.2. L'équipement
 - 3.1.3.3. Les réparations
- 3.1.4. L'offre documentaire numérique

3.2. *L'offre culturelle*

- 3.2.1. L'historique de l'action culturelle du réseau
- 3.2.2. Les espaces
 - 3.2.2.1. La médiathèque Pierre-Amalric
 - 3.2.2.2. Les autres médiathèques
- 3.2.3. Le matériel
- 3.2.4. Les équipes
- 3.2.5. Les partenariats
- 3.2.6. La charte culturelle
- 3.2.7. Les réalisations
 - 3.2.7.1. Les réalisations de la médiathèque Pierre-Amalric
 - 3.2.7.1.1. Les actions régulières
 - 3.2.7.1.1.1. Adultes
 - 3.2.7.1.1.2. Arts

- 3.2.7.1.1.3. Jeunesse
- 3.2.7.1.1.4. Patrimoine
- 3.2.7.1.1.5. Numérique
- 3.2.7.1.2. Les actions ponctuelles
- 3.2.7.2. Les réalisations de la médiathèque de Cantepau
 - 3.2.7.2.1. Les actions régulières
 - 3.2.7.2.2. Les actions ponctuelles
- 3.2.7.3. Les réalisations de la médiathèque de Saint-Juéry
 - 3.2.7.3.1. Les actions régulières
 - 3.2.7.3.2. Les actions ponctuelles
- 3.2.7.4. Les réalisations de la médiathèque de Lescure
 - 3.2.7.4.1. Les actions régulières
 - 3.2.7.4.2. Les actions ponctuelles
- 3.2.7.5. Les réalisations du médiabus
- 3.2.7.6. Les réalisations « réseau »
 - 3.2.7.6.1. Les saisons
 - 3.2.7.6.2. Le Salon du Livre Jeunesse
 - 3.2.7.6.3. La nuit des Ados
- 3.2.8. Le *Médiatic*
 - 3.2.8.1. L'organisation de la présentation
 - 3.2.8.2. La construction du programme
 - 3.2.8.3. La réalisation
 - 3.2.8.4. La diffusion du *Médiatic*
- 3.2.9. L'évaluation de l'action culturelle

3.3. *L'offre éducative, artistique et culturelle pour les établissements d'enseignement*

- 3.3.1. L'accueil des classes « classiques »
 - 3.3.1.1. Avant le réseau
 - 3.3.1.2. L'accueil des classes depuis 2013
 - 3.3.1.2.1. Organisation générale
 - 3.3.1.2.2. Organisation pratique
 - 3.3.1.2.2.1. Diffusion de l'information
 - 3.3.1.2.2.2. Inscription
 - 3.3.1.2.2.3. Le temps de présence à la médiathèque
 - 3.3.1.2.2.4. Nombre de visites par classe et par an
 - 3.3.1.2.3. Organisation en interne
 - 3.3.1.2.3.1. Répartition en interne
 - 3.3.1.2.3.2. Préparation des accueils
 - 3.3.1.2.3.3. Demandes thématiques des enseignants
 - 3.3.1.2.4. Catalogue commun de propositions par niveau

d'établissement scolaire

- 3.3.2. Les classes patrimoine écrit

3.4. *L'offre multimédia*

- 3.4.1. Le matériel
 - 3.4.1.1. Les ordinateurs
 - 3.4.1.2. Ordinateur spécifique dédié
 - 3.4.1.3. Les imprimantes publiques
 - 3.4.1.3.1. Nombre et répartition
 - 3.4.1.3.2. Gestion

- 3.4.1.4. Les tablettes
- 3.4.2. Le wifi
- 3.4.3. Les moyens humains

3.5. *L'offre numérique*

- 3.5.1. Les moyens humains
- 3.5.2. L'offre numérique
 - 3.5.2.1. L'offre de contenus numériques (à destination du public inscrit au réseau)
 - 3.5.2.1.1. Les livres numériques sur les liseuses
 - 3.5.2.1.2. Les plateformes
- 3.5.3. L'accompagnement dans la découverte, la connaissance, l'utilisation des outils numériques (à destination de tous, inscrits et non-inscrits)
 - 3.5.3.1. Les ateliers
 - 3.5.3.2. Les conférences « Cultures numériques »
 - 3.5.3.3. Sélections de ressources et dossiers thématiques
- 3.5.4. Présence en ligne – Collections numérisées : communication et valorisation du réseau des médiathèques
 - 3.5.4.1. Portail commun
 - 3.5.4.2. Réseaux sociaux
 - 3.5.4.3. Cecilia – Patrimoine écrit albigeois : valorisation des collections patrimoniales

3.6. *L'offre patrimoniale*

- 3.6.1. Conservation
 - 3.6.1.1. Mise en état de conservation
 - 3.6.1.2. Conservation lors des expositions
 - 3.6.1.3. Plan d'urgence
 - 3.6.1.4. Dossiers d'oeuvre
 - 3.6.1.5. Signature de la charte de la conservation
- 3.6.2. Identification et signalement
- 3.6.3. Restauration
- 3.6.4. Valorisation
 - 3.6.4.1. L'inscription de la *Mappa mundi* d'Albi au registre Mémoire du monde (2015)
 - 3.6.4.2. Expositions
 - 3.6.4.3. Classes patrimoine écrit
 - 3.6.4.4. « Trésors publics »
 - 3.6.4.5. La valorisation au quotidien
 - 3.6.4.6. Cecilia : la bibliothèque numérique du patrimoine écrit Albigeois
 - 3.6.4.7. La Foire Internationale aux livres d'exception (FILE)
- 3.6.5. Intégration dans des plans régionaux et nationaux
- 3.6.6. Participation aux programmes de recherche

3.7. *L'offre aux publics empêchés*

- 3.7.1. La maison d'arrêt
 - 3.7.1.1. Objectifs du partenariat RMED-maison d'arrêt
 - 3.7.1.2. Présentation de la bibliothèque
 - 3.7.1.3. Intervention de la bibliothécaire

- 3.7.1.4. Quelques chiffres
- 3.7.2. Le portage à domicile
- 3.7.3. Le public en situation de handicap
 - 3.7.3.1. Handicap mental
 - 3.7.3.2. Handicap visuel
- 3.7.4. Gens du voyage

3.8. La politique de communication

L'EXISTANT : BILAN DESCRIPTIF ET DIAGNOSTIC CRITIQUE

Chapitre 1 : Etat des lieux

Le réseau des médiathèques de l'Albigeois dessert le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois qui compte près de 84300 habitants répartis sur 208 km², formant un bassin de vie autour de sa ville centre, Albi, préfecture du Tarn.

<p>Contexte général et local : environnement social, géographique, économique, culturel, et touristique</p>
--

1. Population

1.1. Eléments généraux

Agglomération du grand Albigeois :

- 17 communes début 2016 : Saint-Juéry, Albi, Arthès, Cambon, Carlus, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Lescure d'Albigeois, Marssac sur Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saliès, Le Sequestre et Terssac ; 16 communes fin 2016, par création d'une commune nouvelle par fusion de Labastide-Dénat et de Puygouzon, regroupées sous le vocable de Puygouzon).
- 84372 habitants en 2016, sur 16 communes au 31 décembre 2016.
- Aire urbaine d'Albi (ensemble des communes dont 40% au moins des actifs travaillent à Albi) : 101 632 habitants, sur 47 communes. Il s'agit de la 9eme aire urbaine de la région Occitanie, à égalité avec Carcassonne.

Commune d'Albi

51567 habitants en 2016 = 61 % de la population de l'agglomération, et 51% de la population de l'aire urbaine dont elle est la ville centre.

Albi comporte 21 quartiers (découpage IRIS au 1er janvier 2014), avec une population comprise entre 800 et 3500 habitants chacun. L'essentiel cependant de la population est concentrée dans un croissant comptant 16 quartiers centraux (39000 habitants, soit 76 % du total de la population).

Commune de Lescure

Commune péri-urbaine, centre-bourg implanté à 5 km d'Albi.

4559 habitants (2016)

Superficie : 14,2 km²

Commune de Saint-Juéry

2007 : 7041 habitants ; site de la mairie de St Juéry au 08/04/17 : 6878 hab.

Pour mémoire : département du Tarn : 381000 habitants (INSEE 2016) ; 2eme ville du Tarn : Castres : 43000 habitants.

1.2. Croissance

De 2010 à 2016, la croissance de la population d'Albi a été de + 0,5 % ; celle de l'aire urbaine a été de + 3,5%.

Perspective de population en 2020 : agglomération : 100 000 habitants ; Albi : 60 000 habitants.

1.3. Détails

Âge de la population

	Albi (%)	Agglomération (%)	France (%)	
- 3 ans	2,8	2,9	3,8	
3-5 ans	2,7	2,9	3,7	
6-10 ans	4,7	5,2	6,2	
11-17 ans	7,2	7,7	8,5	
18-24 ans	12,8	10	8,5	Sur-représentation à Albi et Albigeois, car étudiants
25-39 ans	15,1	15,3	19,8	
40-54 ans	18,1	19	20,5	
55-64 ans	13	14,1	12,7	
65-79 ans	14,7	14,4	11,9	
+ 80 ans	8,9	7,6	5,7	

Niveau d'études (source INSEE 2016)

	Albi (%)	Agglomération (%)	France (%)	
Pas de diplôme	16,5	15,1	17,2	
Certificat d'études primaires	10,3	1,5	9,9	
BEPC, brevet des collèges	6,9	6,6	6	
CAP, BEP	21,6	24,2	23,8	
Bac ou brevet professionnel	16,5	17,2	16,6	Population au niveau d'étude assez élevé (44,7 % de bac et plus à Albi, 43,5 dans l'agglomération)
Diplôme d'enseignement supérieur court	14,1	14,3	12,6	
Diplôme d'enseignement supérieur long	14,1	12	13,8	

1.4. Emploi

72% des actifs albigeois travaillent sur la commune d'Albi.

Albi concentre 75% des emplois de l'aire urbaine.

Activité de la population des 15-64 ans

	Albi (%)	Agglomération (%)	France (%)	
Actifs ayant emploi	54,5	59,2	63,7	
Chômeurs	11	9,4	9,3	
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	14,8	12	10,1	
Retraités ou préretraités	9,6	10,8	8,5	
Autres inactifs	10,2	8,7	8,4	

Catégories socio-professionnelles

	Albi (%)	Agglomération (%)	France (%)	
Agriculteurs, exploitants	0,2	0,6	1,5	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	6,5	5,8	
Cadres, professions intellectuelles supérieures	15,2	13,6	15,6	Sur-représentation des employés, cadres et professions intermédiaires avec des habitudes culturelles importantes
Professions intermédiaires	26,5	26,7	24,5	
Employés	31,7	32,1	28,7	
Ouvriers	18,7	19,3	22,7	

Population imposable :

Albi : 58 % ; agglomération : 61 % (France : 64%)

>> Le contexte démographique est plutôt dynamique, avec un gain de population significatif dans la période récente, notamment à l'échelle de l'agglomération. Mais déficit en termes de population active ; forte présence d'une population étudiante et des personnes âgées, aux pratiques culturelles importantes.

2. Situation et communications

Albi se situe à 1 h de route de Toulouse, de Montauban et de Rodez, à 50 minutes de Castres.

A l'échelle du département du Tarn, la proximité de l'agglomération toulousaine provoque une forte disparité entre l'ouest dynamique et l'est qui perd en population. Albi se situe à l'interface entre les deux espaces.

Albi et l'agglomération rayonnent sur un réseau de petites unités urbaines concentrées en partie ouest du département.

La voiture est le mode préféré des actifs de l'aire urbaine albigeoise (82 %), devant la marche (7%), les deux-roues (5%) et les transports en commun (3%).

3. Economie¹.

Le taux de chômage sur le bassin d'emploi Albi-Carmaux était au 2eme trimestre 2016 de 10,6 %. Albi compte 4073 entreprises.

4. Education, enseignement et recherche

4.1. Enseignement primaire

7000 écoliers pour 39 écoles primaires dans l'agglomération, dont 18 sont localisées à Albi (56 % des élèves de l'agglomération : 3950).

4.2. Collèges

3900 collégiens dans l'agglomération, 6 collèges à Albi (83 % des collégiens), 1 à Saint-Juéry (671 élèves).

4.3. Lycées

4069 lycéens dans l'agglomération ; 4 lycées publics d'enseignement général (Bellevue, Louis Rascol, Lapérouse), et technologique (Louis Rascol, Toulouse-Lautrec), 2 lycées privés d'enseignement général (Amboise, Sainte-Cécile), 2 lycées privés d'enseignement professionnel : (Saint-Dominique, Sainte-Cécile), 1 lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole (Fonlabour).

3 centres de formation d'apprentissage : CFA chambre des métiers, ANRAS école professionnelle St Jean du Caussels MECS et IME St Jean, Association Ouvrière des compagnons du devoir du Tour de France.

>>> Etablissements scolaires : 15000 élèves

4.4. Enseignement supérieur

Albi est le second pôle ESRI (Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation) de Midi-Pyrénées (5ème de la région Occitanie) ; 6000 étudiants à la rentrée 2015. 20 à 30 % d'augmentation en 5 ans ; pourcentage de boursiers et de réussite plus élevés que la moyenne nationale.

18 établissements post bac, 12 équipes de recherche, 2 plateformes technologiques labellisées, 1 CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie).

2 préparations concours d'entrée ; 3 Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles : 1 tertiaire, 2 scientifique et techniques ; 5 diplômes d'établissements ; 22 Bac+2 BTS tertiaire / 13 scientifiques et techniques ; 25 Bac+3 : 7 licences professionnelles / 12 licences / 3 diplômes d'Etat / 2 Bachelor / 1 titre certifié ; 1 Bac+4 titre certifié ; 18 bac+5 : 10 masters, 4 DNM, 1 titre certifié, 1 master of science, 2 mastères spécialisés ; 1 titre d'ingénieur, Doctorat.

Ecole Européenne de l' Art et des Matières, Ecole des Mines d'Albi, CUFR Champollion IFA, DIFCAM, URMA Tarn, Centre de formation Sainte-Cécile, IPI, GCS IFMS (IFSI), IRFSS Croix-Rouge Albi, Institut Saint-Simon ARSEAA Albi, ESPE (Ecole des Sciences du Professorat et de l'Education) du Tarn.

5. Société

5.1. Généralités

. Accueil collectif :

. Petite enfance : 400 enfants

¹ : Source : Bulletin d'information économique Environnement du nord du Tarn, édition 2016, Maison commune Emploi formation, de l'Albigeois et des Bastides

- . 11 établissements de personnes âgées : 1015 pensionnaires
- . 5 hôpitaux : 1527 lits
- . 1 maison d'arrêt : 138 détenus
- . instituts spécialisés (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique, Institut médico-éducatif, Centre spécialisé déficient auditifs, service d'éducation spéciale et de soins à domicile) : 300 personnes
- . Accueil loisirs : 3700 enfants.

+ 15000 élèves, 6000 étudiants

>>> **26000 personnes en public captif potentiel**

5.2. Les quartiers en difficulté

5.2.1. Les quartiers du Contrat de ville (2015-2020)

3 quartiers sont classés prioritaires dans le Contrat de ville :

- Cantepau : 2150 habitants, situé au nord de la ville ; (2150 habitants pour le quartier « Politique de la Ville » ; Grand quartier : 5300 habitants).
- Lapanouse-Saint-Martin : 1290 habitants, situé à l'est ;
- Veyrières-Rayssac : 1720 habitants, situé au sud.

>>> 5160 habitants (19350 dans le département du Tarn).

Un quartier est placé en veille active à Saint-Juéry : Pratviel-les Rosiers-la Mouyssetié.

5.2.2. Le cas particulier de Cantepau²

Le quartier de Cantepau est inscrit au Nouveau Programme de renouvellement urbain de l'agence Nationale de Renouvellement Urbain, en tant que quartier d'intérêt régional.

Il est situé sur la rive droite du Tarn, à proximité directe de la rocade et de l'un des échangeurs.

Sur les trois quartiers concernés par le contrat de ville, Cantepau est le seul à faire l'objet d'un projet de renouvellement urbain.

Cantepau représente un point d'attraction important en termes d'équipements à l'échelle de la rive. Il est un point haut en termes de densité dans la ville d'Albi. C'est le seul ensemble de logements collectifs dans une rive droite presque exclusivement dédiée au logement individuel.

Cependant, relatif isolement au sein de la rive droite d'Albi, bénéficiant de connexions efficaces par les voies principales, mais souffrant d'un enclavement.

Du point de vue des services, le quartier de Cantepau compte les éléments suivants :

- halte garderie, crèche Mozaique, groupes scolaires Saint-Exupéry et Jean-Louis Fieu, CLAE et centre de loisirs,
- CFA de la CCI du Tarn,
- centre social CAF,
- Tarn habitat agence d'Albi ouest, CCI du Tarn,
- ARS et DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi),
- la maison de quartier et la médiathèque.

Dans la zone du square Bonaparte, où se situe la médiathèque de Cantepau, on compte un espace insertion jeunes 18-25 ans, Radio Albigeois, le Centre médico-psychologique, la maison des services publics, le restaurant d'insertion Regain, le bureau de poste de Cantepau, la CPAM et la Maison du Département.

>>> A l'exception du lycée, tous les équipements et services nécessaires sont présents sur le quartier. Sont présents des équipements ou activités de portée communale, ou intercommunale qui drainent un public diversifié (ateliers, activités, manifestations de la médiathèque, de la maison de

² : Sources : site internet de l'INSEE ; site internet du Service d'information géographique de la politique de la Ville ; site des services de l'Etat : tarn.gouv.fr ;

quartier, crèches, ... : 60 % des inscrits à la maison de quartier ne proviennent pas de Cantepau ; 35 % des emprunteurs à la médiathèque de Cantepau sont inscrits sur une autre structure que Cantepau).

Près de 600 emplois sur le site (institutions, services/équipements, entreprises), mais des structures imperméables à la vie du quartier (DIRECCTE et CCI notamment).

5.2.2.1. Habitat

Le parc social HLM (1180 logements) a été construit dans les années 1970/80 (1094 logements livrés entre 1970 et 1980). Il représente 25 % du parc de Tarn Habitat sur l'agglomération. Il abrite des commerces pour la plupart inaccessibles en voiture, enclavés sur la dalle "Bonaparte" et au milieu des immeubles autour du "Square Augereau", ce qui fragilise l'offre commerciale et pose un problème majeur de viabilité et d'attractivité. 8,4 % (92 logements) de ce parc est vacant : c'est un niveau plus prononcé que sur les autres quartiers d'habitat social albigeois. Les niveaux de loyers sont en-deçà de ceux pratiqués sur le parc de Tarn Habitat, mais similaires voire supérieurs à ceux de Lapanouse. 25% des habitants présents le sont depuis moins de 2 ans, et 25 % le sont depuis plus de 10 ans.

Le projet de restructuration prévu pour 2015-2020 devrait apporter des solutions.

Un cloisonnement entre les habitants des immeubles collectifs et ceux des pavillons demeure.

5.2.2.2. Population : âges, origines, catégories socio-professionnelles, revenus.

Le quartier de Cantepau compte 5061 habitants soit 11% de la population albigeoise (chiffres recensement 2011). La zone concernée par le classement en NQP (Nouveau Quartier Politique de la ville) compte 2150 habitants (4,5 % de la population albigeoise).

La population de ce quartier est **jeune** puisque les moins de 25 ans représentent 36,73 % de la population du quartier (21,3 % entre 0 et 14 ans), contre 27,8 % pour les moins de 25 ans sur la ville d'Albi. 50 % des ménages de Cantepau sont des personnes seules.

Fort part de familles monoparentales (30,2 %, le double du taux moyen de l'agglomération).

On y compte **11,9 % d'étrangers**, plus d'une vingtaine d'ethnies représentées, réparties en plus d'une quarantaine de nationalités.

Les enfants y sont majoritairement d'origine étrangère (60,4 %).

L'activité économique est présente, mais le chômage des habitants du quartier reste supérieur de 10 points à celui de l'unité urbaine.

25% des ménages vivent d'une allocation **chômage**, et les inactifs représentent la part la plus importante des catégories socioprofessionnelles du responsable légal des enfants scolarisés à l'école à Cantepau : chômage : 44,15 % pour les 15-24 ans, contre 12 % dans cette tranche d'âge dans l'agglomération.

Faible revenu médian³ : 4600 € par an, soit 383 € par mois (moyenne nationale : 19218 € par an, soit 1601 €).

La population du quartier présente un réel **déficit de qualification** : les ¾ des demandeurs d'emploi n'ont pas le baccalauréat et 22,2 % ont terminé leur scolarité avant la 3ème (Niveau VI).

Alors que l'unité urbaine albigeoise a tendance à voir sa population augmenter (+2,3% en 2011), la population du quartier de Cantepau baisse (-1,2% en 2011).

	Cantepau	Albi
Nombre d'habitants (2013)	2726	49342
Taux de croissance moyen	2,00%	0,20%

3 : Revenu médian : revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur, et 50 % un revenu inférieur

2008-2013		
Part des + de 65 ans en 2013	17,00%	23,00%
Part des ménages de 1 personne en 2013	43,00%	48,00%
Couples sans enfants	15,00%	25,00%
Familles avec enfants	40,00%	24,00%
Taux d'activité en 2013	60,00%	66,00%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,00%	6,00%
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	1,00%	15,00%
Professions intermédiaires	11,00%	27,00%
Employés	42,00%	32,00%
Ouvriers	35,00%	18,00%
Revenu fiscal médian	4 600,00 €	19 400,00 €
Allocataires CAF dont les revenus = 100 % de prestations sociales (2014)	36,00%	18,00%
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	46,00%	21,00%

5.2.2.3. Système et résultats scolaires

Le quartier compte deux écoles : les groupes scolaires Jean-Louis Fieu et Saint-Exupéry, qui font toutes deux partie du RSS (Réseau de réussite scolaire), de même que l'école du quartier Lapanouse. Le groupe scolaire Jean-Louis Fieu est composé de dix classes de cycle 1 et de cycle 2 ; il y a sept classes en maternelle et trois classes en élémentaire.

L'école accueille 230 élèves de la petite section de maternelle au CP. Les élèves de CE1 et cycle 3 (CE2, CM1, CM2) vont à l'école Saint-Exupéry. Les classes sont réparties sur trois bâtiments mitoyens de plain pied.

Construite en 1976, l'école bénéficie depuis 2011 d'importants travaux de rénovation. De nouvelles salles de classe ont été aménagées pour accueillir les élèves de maternelle de la Négrouillère. Les anciennes classes ont été aussi entièrement refaites. Un restaurant scolaire commun accueille les élèves en deux services.

L'Éducation Nationale a déployé le dispositif «plus de maîtres que de classes» (St-Exupéry), en matière d'offre éducative, d'équipements sociaux, sportifs, de loisirs ; des mineurs de plus en plus jeunes présentent des difficultés d'ordre éducatif.

5.2.2.4. Quartier de Cantepau : ressenti des populations

Des tensions communautaires, des questions d'insécurité et de délinquance, en forte augmentation depuis 2013 (pourtant au-dessous du niveau de criminalité en centre-ville), portent atteinte au "vivre ensemble" et à l'image de ce quartier.

Aux indicateurs de précarité (ressources, taux de chômage, niveau de scolarité) s'ajoutent depuis quelques années des signes de **repli communautaire** (enfants entrant en maternelle ne parlant pas

le français, affrontements physiques entre communautés au sein du quartier) et des craintes de radicalisation. Les difficultés de mixité sont exprimées. Les ressentis de discrimination, d'injustice en matière d'emploi, d'accès au logement, sont un frein à l'insertion et à la réussite.

Certaines personnes en situation de fragilité sociale et économique expriment leur sentiment d'être piégées dans le quartier, et dans l'impossibilité de le quitter.

5.2.2.5. Eléments d'analyse : l'ambivalence de Cantepau⁴

- Un quartier bien équipé, qui offre un cadre de vie de qualité ;
- un quartier où l'action publique est présente sous de multiples formes ;
- un quartier auquel de nombreux habitants se disent encore attachés ;
- un quartier qui accueille des structures et des actions d'échelle extra-locale ;
- un potentiel d'évolution important à différents niveaux.

Mais...

- Un quartier qui se distingue nettement des autres QPV d'Albi ;
 - des indicateurs de pauvreté et de précarité globalement plus élevés, malgré une structuration sociale qui n'est pas foncièrement différente ;
 - un climat particulier, dû à plusieurs phénomènes conjugués ;
- Un quartier "sous tension", qui évolue de façon préoccupante par certains aspects :
 - un quartier où tend à se développer une véritable "culture de cité", qui le rapproche (à une autre échelle...) de situations connues en périphérie des grandes villes :
 - économie parallèle
 - prégnance des "logiques de conflit", violence sporadique
 - contrôle relatif de l'espace...
- Un quartier de plus en plus travaillé par les logiques communautaires et le poids des questions religieuses⁵
 - cloisonnements communautaires
 - ethnicisation des relations sociales
 - omniprésence de la religion dans les rapports entre personnes et entre groupes...

Et en même temps...

- Des habitants qui ne se sentent pas relégués sur le plan urbain :
 - une perception positive du cadre de vie et de la situation urbaine de Cantepau ;
 - un quartier conscient de disposer de ressources appréciables ;
 - un quartier inscrit dans la ville, en dépit de sa mauvaise image ;
 - un attachement certain des habitants à la ville d'Albi ;

Conclusion de l'étude pour le projet ANRU en cours en août 2017 : Une évolution qui appelle une stratégie coordonnée

- Un dispositif d'intervention à optimiser (l'action collective) :
 - Une spirale de dégradation sociale à enrayer (le peuplement) ;
 - Un quartier à restructurer pour pouvoir le diversifier (l'habitat) ;
- Au delà du fonctionnement institutionnel mis en place dans le cadre de la politique de la ville :
 - Bâtir un projet de renouvellement urbain réellement :
 - fédérateur : repenser les modalités de l'action collective à partir d'un référentiel partagé ;
 - refondateur :
 - poser les germes de ce qui pourra à terme faire évoluer :
 - le site
 - l'offre résidentielle
 - la structuration sociale
 - fonder le quartier d'habitat social dans le "grand Cantepau" (étude AUAT)

Analyse

Généalogie du peuplement : rotation et diversification des communautés

4 Communauté d'Agglomération de l'Albigeois / Arcus, études sociales et urbaines : Mission d'étude et d'enquête sociologique sur le quartier Cantepau à Albi. Juillet 2017.

5 Ce dernier point doit se comprendre en référence à une réalité départementale particulière : taux de radicalisation identifiée sur le Tarn = 39,1 / 10 000

- A l'origine, un quartier tremplin pour des ménages actifs :
 - population ouvrière, employée, fonctionnaire, ayant accédé à la propriété dans les années 1990 ;
 - une population kabyle pionnière ayant rapidement déménagé vers la région parisienne.
- Une installation progressive de familles originaires du Maghreb à partir des années 1980 :
 - 5 familles originaires de la région de Sidi Ali (Algérie) ;
 - des groupes marocains aux origines géographiques variées.
- Un quartier relativement homogène jusqu'au milieu des années 2000 :
 - une population marocaine et algérienne dominante ;
 - une forte interconnaissance, des réseaux de sociabilité qui s'installent.
- A partir du milieu des années 2000 : une rotation qui s'accélère et des logiques de peuplement qui se diversifient :
 - 50 % des ménages présents aujourd'hui sont arrivés à Cantepau entre 2006 et 2014 ;
 - arrivée de la communauté tchétchène et des familles mahoraises (Mayotte), des trajectoires variées ;
 - une catégorie de ménages dont l'emménagement dans le quartier s'inscrit dans des parcours individuels (décrochage/désinsertion ; sortie d'insalubrité, parcours migratoires...)
- Des clivages qui se marquent, des conflits d'appropriation récurrents :
 - « On n'est plus chez nous »...

-"La mutation souterraine": des modes d'organisation et de régulation qui ont changé de nature

- Une vie sociale marquée par des cloisonnements communautaires :
 - principale matrice de la vie sociale : les groupes ethniques et familiaux ;
 - peu de mélanges entre les différentes appartenances ;
 - sauf chez les enfants / jeunes adultes, ou lors d'événements fédérateurs (printemps des cultures).
- Une situation qui protège autant qu'elle enferme :
 - des sociabilités et des solidarités informelles (gardes d'enfants, covoiturage, bricolage) ;
 - mais une pression du fait communautaire, / un contrôle social perçu comme « oppressant »
- D'une auto-régulation du quartier à une régulation communautaire :
 - délinquance déjà ancienne, mais plus vraiment de régulateurs « reconnus » ;
 - aujourd'hui, la régulation ne peut s'effectuer qu'à l'intérieur des groupes sociaux constitués.
- Des effets de concurrence / des hiérarchies sociales implicites :
 - jeux d'influence divers, "lutte des places" : locaux associatifs, certains espaces publics...
- Des pressions informelles qui s'exercent sur certaines catégories d'habitants :
 - contrôle social exacerbé sur le public féminin, dans l'espace public et certaines structures ;
 - système implicite de « protection communautaire » ;
 - rapports de force et rites de passage chez les jeunes... au détriment des plus faibles.

"On est dans un silence inquiétant"

- Un climat général relativement calme après une période de troubles récurrents :
 - des incivilités qui surgissent ponctuellement, notamment à l'occasion de certains événements ;
 - des feux de poubelles qui s'expliquent par d'autres facteurs (internes : rites de passage / externes : affirmation vis-à-vis des autres quartiers) ;
 - un trafic qui reste installé, mais *"une économie de survie plus qu'un réel enrichissement collectif"*.
- Un sentiment d'abandon du quartier par les forces de l'ordre, en décalage avec la réalité des interventions policières :
 - suspicion générale d'une non-intervention délibérée (habitants, acteurs sociaux...) ;
 - pour autant : près de 350 interventions policières en 2016 !
 - un mode d'intervention qui tient compte des réactions hostiles prévisibles ;
 - des événements violents qui ont laissé des traces dans l'imaginaire collectif.
- Des espaces anxigènes bien identifiés et facilement contournables
 - mais un enclavement spatial qui inquiète parfois (*"on ne peut pas fuir, c'est un cul de sac"*).

- Omniprésence de la question religieuse

- Un territoire particulièrement concerné par ce phénomène

- fréquentation des mosquées albigeoises en forte augmentation ;
 - une réalité prégnante dans l'expérience des habitants (tous âges confondus) ;
 - des attitudes de radicalisation avérées (signalement, départs en Syrie).
- Une réalité qui envahit tous les aspects de la vie du quartier :
- une émulation permanente entre les enfants sur ce thème (écoles, collège) ;
 - des pratiques de prosélytisme manifestes ;
 - des attitudes « conformes » qui permettent de ne pas se démarquer ;
 - des effets insidieux sur la fréquentation des équipements collectifs (hommes / femmes...)

5.2.3. Les autres quartiers prioritaires

5.2.3.1. Lapanouse

2190 habitants (2,6 % de la population albigeoise) ; 19,7 % de 0-14 ans ; 55,3 % de femmes.

Faible niveau scolaire, avec forte disparité hommes-femmes.

Chômage : 15-24 ans : 25,5 %

Familles monoparentales : 38,12 %.

Revenu médian : 7300 € par an (= 608 € par mois).

Une ouverture et un désenclavement du quartier perçus favorablement

Un vieillissement et un renouvellement de la population à l'oeuvre mais de faibles marges de manoeuvre en matière de peuplement (parc vieillissant, peu attractif)⁶.

5.2.3.2. Veyrières-Rayssac

1720 habitants (3,5% de la population albigeoise).

Revenu médian : 9400 € par an (= 783 € par mois).

Un trafic qui se développe, un accroissement récent des interventions policières.

Un processus de requalification engagé, une échelle plus attractive, un public plus mixte⁷.

5.2.3.2.1. Veyrières

Fort taux de personnes âgées (26,8 % de + de 60 ans)

Fort taux des adolescents et jeunes adultes (26,6 % des 15-29 ans)

Fort taux de ménages seule personne (surtout des hommes)

Niveau d'éducation correspond à celui de la ville (car localisation proche de l'université, loyers modérés)

Très faible taux d'emploi chez les hommes de 15-24 ans

5.2.3.2.2. Rayssac

Majorité d'adolescents et jeunes adultes (34 %, surtout des femmes : 61,9 %).

Taux important de personnes âgées : 19,7 %.

Fort taux de ménages d'une personnes (surtout des femmes).

Faible niveau de formation.

Faible niveau d'emploi, notamment pour les femmes de 15 à 24 ans.

6. Culture

6.1. Structures culturelles et salles

6.1.1. Les structures culturelles à Albi

Médiathèque de Cantepau

⁶ Communauté d'Agglomération de l'Albigeois / Arcus, études sociales et urbaines : Mission d'étude et d'enquête sociologique sur le quartier Cantepau à Albi. Juillet 2017.

⁷ Communauté d'Agglomération de l'Albigeois / Arcus, études sociales et urbaines : Mission d'étude et d'enquête sociologique sur le quartier Cantepau à Albi. Juillet 2017.

Maison de quartier de Cantepau
Centre d'art le LAIT
Académie des miniatures
Musée Lapérouse
Musée Toulouse-Lautrec
Musée de la mode
Cinémoïda Lapérouse
Maison des jeunes et de la culture
Conservatoire de musique et de danse
Théâtre des Lices
Scène nationale
Cinémoïda des Cordeliers
Médiathèque Pierre-Amalric

+ Musée du Saut du Tarn (Saint-Juéry)

6.1.2. Salles pouvant accueillir des manifestations culturelles

Domaine de la Mouline / Salle du Pigné / Salle polyvalente de Pratgraussals (en travaux) / Ferme de Pratgraussals / Hôtel Rochegude / Auditorium du Bon Sauveur / Université Champollion / Grand théâtre / Théâtre des Lices / Athanor / Salle Arcé.

6.2. Événementiel culturel

La dynamique événementielle culturelle est importante : 40 % en musique, arts plastiques et manifestations transversales et/ou spécifiques (Urban festival, Nuit pastel, Rugb'images, Albi flamenca).

Liste non exhaustive :

Musique : Pause guitare, Tons voisins, Piano au palais, Artetango, Electrolyse festival, concerts d'orgue en été, Noël et à la Sainte-Cécile, Semaine du son ;

Littérature : Salon du livre jeunesse ;

Arts vivants : Albi flamenca, Acthéa, Complot eu campus ;

Arts plastiques : Salons des amis des arts, La Renaudié dans un tableau, Les peintres du pont vieux, Biennale des amis des arts ;

Cinéma : Oeillades, mois du film documentaire ;

Patrimoine : Nuit des musées, journées européennes du patrimoine.

6.3. Quelques associations culturelles

Arpo (poésie) ; Colloque Albi Médiations sémiotiques / Observatoire (associe les chercheurs souhaitant recourir à l'outil sémiotique pour l'analyse des processus de signification, information et communication), Dikelitu (promotion littérature jeunesse), Fédération des sociétés intellectuelles du Tarn, Racontarn (conteurs professionnels du Tarn et de sa région).

Liste, bien sûr, non exhaustive.

6.4. Quelques chiffres

6.4.1. Fréquentations

265 000 entrées au cinéma des Cordeliers en 2015

277 559 entrées à la médiathèque Pierre-Amalric en 2016.

170 000 entrées au musée Toulouse-Lautrec en 2016

78 000 personnes à la Scène nationale (dont 10 600 scolaires ; dont 48000 pour spectacles et concerts, 11000 pour actions culturelles, 2000 pour cinéma) ; 4600 abonnés en 2016.

75 000 personnes au festival Pause Guitare en 2016

55000 Maison des Jeunes et de la Culture (46 000 en fréquentation libre, 3100 pour concerts, 620 pour ateliers réguliers)
50 357 (dont 3800 scolaires) au Centre d'art le LAIT en 2015
37 000 entrée au cinéma Lapérouse
15 000 visiteurs au musée de la mode en 2015
12 000 entrées au musée Lapérouse, dont 1100 scolaires, 200 adhérents
10 000 spectateurs en 2015 aux concerts de l'association Christophe Mouchereau (orgue)
10 000 entrées au GMEA en 2015
2500 entrées au festival Tons voisins (rencontres internationales de musique de chambre) en 2016
660 élèves inscrits au Conservatoire musique et danse, 2500 personnes présentes aux événements.

6.4.2. Budgets

6.4.2.1. Budget Ville d'Albi pour la culture

6.4.2.1.1. Budget Ville d'Albi pour la culture hors médiathèque

La ville d'Albi finance directement ou subventionne 43 structures culturelles ; met à disposition 18 lieux à vocation culturelle exclusive ou partielle ; assure le relais pour la communication pour 26 manifestations non organisées par la ville. Elle héberge la Maison des Jeunes et de la Culture, le GMEA (groupe de Musique Electroacoustique), le Conservatoire de musique et de danse, le Centre culturel occitan de l'Albigeois, Arpèges et trémolos (locaux permanents).

Budget 2015 : 4,9 millions d'€ (= 9 % du budget de la Ville) pour la culture ; 5,2 millions, en incluant les actions hors budget Culture (enfance, jeunesse, vie des quartiers).

Subventions du budget Ville en 2015 : 32 % Scène nationale, 23 % Musée Toulouse-Lautrec, 23 % Conservatoire, 12 % subventions diverses, 5 % action culturelle, 2% GMEA, 1 % LAIT.

6.4.2.1.2. Budget Ville d'Albi pour la médiathèque

Dans ce budget général, la Ville d'Albi a consacré, dans un budget spécifique alloué à la médiathèque Pierre-Amalric pour les fonds patrimoniaux, en 2016 : 22000 € en investissement, et 30000 € pour le fonctionnement.

6.4.2.2. Budget Communauté d'agglomération pour le réseau des médiathèques de l'Albigeois

2016 : incluant : budget Médiathèques, Communication, Bâtiments, Ressources humaines, services informatiques, etc... :

Investissement : 103 882 €

Fonctionnement :

dépenses personnel salarié : 1 585 557 €

- + Dépenses spécifiques : 286 156 €

- + Dépenses d'acquisitions documentaires : 201 617 €

Total (fonctionnement) : 2,073 millions d'€.

Recettes en 2016 :

- Subventions : 70 145 €

- Recettes propres : 73 360 €

6.5. Economie du livre

6 librairies indépendantes à Albi : Attitude (Guillot jusqu'en juin 2017), Clair obscur, Transparence, Librairie des enfants, Gaïa.

9 éditeurs implantés sur le territoire : Passage du Nord Ouest (littérature étrangère), Edition Grand Sud ; Un autre reg'Art, Edite-moi, Edition Yucca, Tertium, Aerophoto, Le vent se lève (groupement d'éditeurs : depuis 2014 : « Terre de livres », avec un local de stockage, un point d'exposition et de ventes pour librairies).

1 association pour la promotion de la littérature jeunesse (Dikelitu) : 17 éditions du salon du livre jeunesse, 20 auteurs/ illustrateurs invités par an.

Contexte régional proche : Montauban : 2 éditeurs, 4 librairies indépendantes ; Tarbes : 1 éditeur, 1 librairie indépendante ; Cahors : 1 librairie indépendante ; Toulouse : 36 éditeurs, 18 librairies indépendantes.

7. Tourisme

7.1. Contexte

7.1.1. Occitanie

4eme région touristique de France ; 23 millions de nuitées en hôtellerie de plein air en 2015 ; 15,5 millions de nuitées dans établissements hôteliers. 8,1 millions dans l'ancienne région Midi-Pyrénées.

7.1.2. Tarn

479000 nuitées en 2015

7.2. Albi

1,3 million de touristes en 2016 à Albi. + 35 % entre 2009 et 2015.

Cathédrale Sainte-Cécile (2eme monument le plus visité d'Occitanie après le viaduc de Millau) : 700 000 entrées libres ; 150 000 entrées payantes pour le chœur.

Musée Toulouse-Lautrec : 170 000 visiteurs : 2eme monument le plus visité d'Albi, le 3eme site le plus visité du Tarn.

2012 : 42 origines étrangères.

7.3. Les chiffres de 2017 (au 31 juillet 2017)

Office du tourisme :

- 124339 visiteurs accueillis (compteurs) : - 10,38 % ; en 2016 : 255 000.
- 23182 visiteurs renseignés (comptoirs) : - 16,42 %
- Visiteurs français : Top 5 : Haute Garonne, Tarn, Paris, Hérault, Loire Atlantique
- Visiteurs étrangers (3%) : Espagne : 30,85 % ; Belgique : 14,44 % ; Royaume Uni : 12,37 % ; Pays Bas : 9,99 % ; Allemagne : 5,85 %.

Choeur de la cathédrale Sainte-Cécile : 53050 visiteurs (-11,30 %).

Musée Toulouse-Lautrec : 83669 (-2,33 %).

8. La communauté d'agglomération de l'Albigeois

Agglomération : 84372 habitants

4 compétences obligatoires :

- développement économique ;
- urbanisme, environnement, déplacements ;
- équilibre social de l'habitat ;
- aménagement du territoire et politique de la ville.

Compétence optionnelle culturelle depuis 2010 : « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire ».

Autres compétences en connexion possible avec le secteur culturel : enseignement supérieur et recherche ; réseau des assistantes maternelles ; développement des activités de pleine nature et de découverte, valorisation du patrimoine de l'agglomération via des chemins de randonnée ; gestion des voiries et transports.

1. HISTORIQUE

Le Réseau des MEDIathèques (RMED) regroupe 4 structures (médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric, médiathèque d'Albi-Cantepau, médiathèque de Lescure d'Albigeois et médiathèque de Saint-Juéry) et 1 médiabus, placés sous la même tutelle, la même direction, et régis par un même règlement et pratiquant la même tarification.

Le transfert des 4 structures à la Communauté d'agglomération de l'Albigeois a été décidé par les élus par la délibération du conseil communautaire du 8 décembre 2009, avec la compétence suivante : « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » à date d'effet au 31 décembre 2009. Le transfert du personnel a eu lieu le 1er juillet 2010.

1.1. Historique des structures

1.1.1. La médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

Inaugurée en 2001, la médiathèque Pierre-Amalric porte le nom d'un ophtalmologiste albigeois de renommée internationale, passionné de bibliophilie, qui a offert à la Ville d'Albi, pour la bibliothèque, un incunable imprimé à Albi. Implanté au centre ville d'Albi dans le vallon de Merville, dans le quartier des Cordeliers, le bâtiment a été pensé par l'architecte Pierre Brunerie sous forme d'un embarcadère à cinq niveaux dont l'accès public s'effectue par un parvis situé avenue Charles de Gaulle. Le bâtiment totalise 4 375 m² dont 2 500 m² sont ouverts aux usagers.

Cette médiathèque est l'héritière des collections de la bibliothèque municipale d'Albi, initialement située à l'hôtel Rochegude. Comme 53 autres en France, il s'agit d'une bibliothèque classée, et, en tant que telle, bénéficie d'un conservateur d'Etat mis à la disposition de la collectivité.

1.1.2. La médiathèque d'Albi-Cantepau

1.1.2.1. La médiathèque

La médiathèque d'Albi-Cantepau (un espace « médiathèque » qui occupe 340 m² et un espace « ludothèque » d'une superficie de 62 m²) fait partie de la maison de quartier de Cantepau, qui a été construite en 1985. C'est un équipement socio-culturel de la ville d'Albi d'une superficie de 2257 m² qui est doté également d'une salle de spectacle de 300 m². Son aménagement intérieur lui permet une multiplicité d'usages et d'activités.

La maison de quartier fut gérée pendant 5 ans par La Maison pour tous et connut deux directions « Léo Lagrange » avant de devenir municipale en 1996.

La bibliothèque de Cantepau est historiquement rattachée au fonctionnement de la bibliothèque de Rochegude, puis de la médiathèque Pierre-Amalric. Depuis le transfert en 2010 à la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, la médiathèque évolue dans des bâtiments qui sont restés en gestion municipale. En 2013, l'équipe était composée de 2 assistants et 2 agents (4 ETP) ; en 2018, ils sont 1 assistant et 4 agents (5 ETP).

1.1.2.2. L'espace jeux

Au départ, la ludothèque était intégrée dans les locaux de la maison de quartier, distinctement de la médiathèque. 2 animatrices y accueillaient sur inscription à l'année des groupes d'enfants le mercredi, et le mercredi et les jours de vacances scolaires sur inscription, pour cause de cohabitation, les autres jours, avec des activités sportives proposées par la maison de quartier au même endroit (avec les contraintes que cela supposait : jeux enfermés dans des placards, matériel à mettre en place et à ranger toutes les semaines...)

En mai 2011, des travaux, transformant une terrasse extérieure en salle fermée, permettent la création d'un espace-jeux, et la ludothèque y est transférée. Les 2 animatrices sont intégrées en tant qu'agents de bibliothèque.

1.1.3. La médiathèque de Saint-Juéry

Située depuis 1995 dans le parc François Mitterrand, sur l'emplacement d'un bâtiment appartenant à l'usine du Saut du Sabo, la médiathèque de Saint-Juéry, d'une superficie de 570 m², dont 423 m² dévolus au public, a été conçue par l'architecte J.L. Carnes. Elle propose depuis le début des CD, et prête des DVD depuis 2007.

La Bibliothèque départementale du Tarn, par le dépôt de documents, a ensuite permis à la médiathèque de Saint-Juéry de proposer des fonds de qualité, même si la mairie de Saint-Juéry a alloué des budgets relativement importants dès le départ pour permettre le développement des collections et l'embauche de professionnels.

Le personnel comptait 5 agents en 2010 au moment du transfert à l'Agglomération. Aujourd'hui, ils sont 4,3 (un agent à 80 %).

1.1.4. La médiathèque de Lescure

Inaugurée en juin 1998, la médiathèque de Lescure d'Albigeois est un bâtiment de construction contemporaine avec surfaces vitrées importantes, à un seul niveau), d'une superficie de 262 m², construit au coeur d'une aire de loisirs, à proximité de centre-bourg et des commerces (environ 300 m), des écoles et de l'EHPAD Les Charmilles, au pied de la chapelle Saint-Michel, une église romane du XII^e siècle.

Un premier relais-bibliothèque, situé dans une salle annexe et attenante à la mairie fut inauguré le 18 mars 1991. De statut municipal, cette première bibliothèque disposait à son ouverture, d'une collection de 2000 documents. Le projet, impulsé et mené par une conseillère municipale, fut relayé par l'action d'une vingtaine de bénévoles. Jusqu'au transfert à l'Agglomération, les budgets d'acquisition initialement alloués par la municipalité étaient très importants (presque 6€/habitant). L'équipe est composée de 3 ETP.

1.1.5. Le médiabus

Le médiabus est un acteur à part entière du réseau des médiathèques de l'Albigeois. Depuis sa création en septembre 2006, cette « bibliothèque mobile » stationne chaque semaine, sauf durant les vacances scolaires, dans les quartiers de la ville d'Albi, et, depuis 2015, dessert également 3 puis 4 communes de la communauté d'Agglomération (Rouffiac, Fréjairolles, Marssac, Dénat).

1.2. Historique du réseau

Le transfert de compétences à la communauté d'agglomération de l'Albigeois, qui regroupe alors 17 communes, a été décidé par délibération du conseil communautaire du 8/12/2009 portant modification de la définition de l'intérêt communautaire attaché à la compétence optionnelle :

« construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » pour la médiathèque Pierre-Amalric, la bibliothèque-ludothèque de Cantepau, le Médiabus, la médiathèque de Saint-Juéry, la médiathèque de Lescure.

La date d'effet a été fixée au 31/12/2009 ; le transfert du personnel, au 1^{er} juillet 2010.

L'enjeu principal de ce passage de gestions communales à une gestion intercommunale est bien la création d'un réseau de médiathèques.

En 2012, de nouveaux supports de communication (dépliant et marque-page...) ont été créés pour présenter le nouveau réseau des médiathèques de l'Albigeois. L'uniformisation des règles de fonctionnement se manifeste également par la modification des modalités de prêt et d'inscription ; et donc, d'un règlement intérieur et d'une carte unique.

Parallèlement, en 2012, le nouveau portail de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois voit le jour. En octobre 2013, le portail Web du réseau des médiathèques est créé.

1.2.1. Un règlement, un tarif et une carte uniques

Un règlement unique, précisant les modalités d'inscription, le nombre de documents empruntables, la durée de prêt a été appliqué à partir de septembre 2012 (à la faveur de la réinformatisation du réseau).

A Albi, à partir de 2008, le nombre de documents empruntables, était illimité pour les imprimés. Pour les emprunts de livres et revues seuls (sans CD ni DVD), l'abonnement était gratuit. Pour l'abonnement avec CD et DVD, il était de 12 €. La durée de prêt était de 3 semaines.

A Lescure : l'inscription était fixée à 8,20 € pour les adultes, gratuite pour les mineurs, étudiants, personnes en recherche d'emploi ; elle donnait droit à : 3 à 5 documents imprimés pour une durée de 4 semaines, 2 CD pour une durée de 15 jours, 2 DVD pour une durée de 8 jours.

A Saint-Juéry : pour une durée de 3 semaines, et pour les habitants de Saint-Juéry et de l'agglomération, l'inscription était fixée à 8 € avec nombre illimité de livres + 6 BD + 6 CD + 4 revues , ou à 12 € avec en plus prêt de 3 CD + 3 DVD dont 2 fictions 1 documentaire ; pour les habitants extérieurs à Agglomération : 16 € avec nombre illimité de livres + 6 BD + 6 CD + 4 revues ; ou 20 € avec en plus prêt de 3 CD + 3 DVD dont 2 fictions, 1 documentaire.

A partir de 2012, de nouvelles modalités ont été décidées : nombre de livres et revues illimité, 6 CD, 6 DVD, 2 jeux, 2 partitions, 1 liseuse, le tout pour 3 semaines, et pour 10 € d'abonnement pour un habitant de l'agglomération, ou 30 € pour quelqu'un extérieur à l'agglomération ; gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les bénéficiaires de la CMU et les demandeurs d'emploi ; + 2 € pour le coût de la carte.

1.2.2. La réinformatisation

L'ensemble des médiathèques était déjà informatisé, sur Orphée (2 versions différentes : Albi et Saint-Juéry), et Agate (Lescure). Le budget réinformatisation a été calé sur l'exercice 2011 (140 000 €). En septembre 2012, le changement de logiciel de gestion de bibliothèque a été mis en place pour les médiathèques d'Albi (y compris le médiabus), poursuivi en mars et avril 2013 par celui de Saint-Juéry et Lescure. Le système informatique de gestion de bibliothèques retenu était Koha, logiciel libre.

Le changement de logiciel informatique a permis une avancée très importante dans la construction du réseau : catalogue commun, inscription au réseau, gestion des transactions (prêts et retours des documents), possibilité d'emprunter et de rendre en tout point du réseau, quelle que soit la structure d'inscription : c'est véritablement, pour le public, la naissance du réseau.

Pour le public, la réinformatisation, associée à l'ouverture du site web du réseau des médiathèques en octobre 2013, a aussi permis l'accès au catalogue commun, la prolongation des prêts et les réservations en ligne.

1.2.3. La navette

L'autre aspect de la naissance véritable du réseau, a donc été, pour les différentes structures, -et cela a été rendu possible bien sûr par le catalogue et le règlement communs - la mise en place du système de navette : tous les jours, du mardi au samedi compris, une navette parcourt dans les deux sens les 4 sites avec les bacs de documents remis dans un autre point que celui d'appartenance, et avec ceux qui sont de la sorte apportés de la médiathèque d'appartenance à celle de retrait souhaitée par le lecteur. Cette navette a été un élément fédérateur essentiel dans la construction du réseau, à la fois du point de vue du public (car c'est vraiment grâce à cette possibilité de prêt et retour en tout point du réseau que celui-ci a été visible par les lecteurs), et du point de vue des personnels, puisqu'un agent (deux en alternance) passe tous les jours apporter et reprendre des documents.

1.2.4. Les affaires générales : administration, secrétariat et comptabilité

Jusqu'en 2013, chaque structure a fonctionné avec son propre budget, géré par structure. En 2014, le premier budget commun au réseau a été établi ; dès lors, toutes les commandes, factures, de même que les conventions, délibérations diverses, etc., ont été gérées par le service commun « affaires générales ».

De même, chaque structure avait des habitudes différentes en matière de gestion du personnel. Les aspects de carrière, congés, maladies, absences, formations, etc., étaient gérés par les services RH des communes de rattachement. Les régimes horaires, de congés et d'absences spéciales, et les organisations du travail présentaient des disparités, qui subsistent encore partiellement. Les agents des médiathèques de Lescure et Saint-Juéry par exemple posent eux-mêmes leurs congés dans le logiciel Ciril, alors que ceux des médiathèques d'Albi les posent sur des fiches papier, dont le contenu est saisi informatiquement dans un second temps par le service Affaires générales.

Des habitudes de liens directs avec les tutelles subsistent également, pour les commandes de fournitures et les demandes d'interventions pour des travaux notamment.

1.2.5. Les ressources humaines

1.2.5.1. Le fonctionnement de « gouvernance » au départ

En 2010, il existait donc 4 médiathèques, qui dépendaient de 3 communes différentes, et 3 fonctionnements différents, 3 directeurs différents :

- 1 directeur pour Albi (Amalric et Cantepau, et le médiabus), conservateur d'Etat mis à disposition ;
- 1 directrice pour St Juéry, assistante de conservation ;
- 1 responsable pour Lescure, adjointe du patrimoine.

Dès 2010 s'est mise en place une « commission ad hoc des médiathèques », au sein d'une commission « cadre de vie et solidarité ». Cette commission était chargée des questions relatives à la mise en réseau des 4 médiathèques transférées. Elle comprenait les 3 directeurs ou responsables, les élus de chaque commune chargés de la culture ou de la médiathèque, d'autres élus (vice-présidents chargés de la communication, de l'informatique, des nouvelles technologies), et la DGS de l'Agglomération.

Les responsables se sont réunis une fois par mois, pour préparer d'un point de vue technique les dossiers soumis à l'appréciation de la commission ad hoc.

Cette commission a travaillé entre 2010 et 2012 sur le règlement et la carte uniques.

1.2.5.2. Les recrutements « réseau »

1.2.5.2.1. Les recrutements de l'équipe de direction

L'Agglomération a recruté, pour le réseau, en mars 2012, un responsable de la politique documentaire pour le réseau (catégorie A, départ en mars 2016), puis, en octobre 2012 un directeur (arrivée en février 2013 d'un conservateur d'Etat en détachement), et un conservateur d'Etat mis à disposition, responsable du patrimoine écrit et de la politique culturelle (arrivée en janvier 2013,

départ en mai 2013). Depuis lors, une attachée de conservation a été recrutée en 2015, sur le poste de responsable du patrimoine, de la politique culturelle, et de la coordination du réseau ; un conservateur en détachement a été recruté en septembre 2016 sur le poste de responsable de la politique documentaire.

1.2.5.2.2. Les autres recrutements

Par ailleurs, toute personne nouvellement recrutée à tout niveau de grade et de fonction a désormais sur sa fiche de poste la mention de possibilité de remplacement ponctuel au niveau du réseau.

1.2.5.3. L'adaptation et la transversalité des postes

Depuis 2013, plusieurs postes, qui avaient été créés comme étant attachés à une structure ou à un service, sont devenus mutualisés et ont été adaptés au réseau : aux premiers rangs d'entre eux, le poste de responsable informatique et chargé de projet numérique (catégorie B), celui de médiateur numérique (catégorie C). Le service « Action culturelle » a été structuré et s'est étoffé : notamment le poste « Chargé d'animation » affecté à Amalric est devenu « chargé de la programmation culturelle » pour le réseau ; un autre poste – récupéré sur le reste des effectifs- a été créé : « Action culturelle et développement des publics ». Un poste de responsable des services aux publics au niveau du réseau vient également d'être créé

De même, les postes administratifs du service Affaires générales (gestion administrative des commandes et factures, conventions et délibérations, etc.). Par ailleurs, des missions « réseau » ont été confiées à certains agents : transport de la navette ; gestion des consommables d'équipement (filmolux, antivols et autres) ; réception centralisée des commandes et suivi du circuit du document (agents de la médiathèque Pierre-Amalric).

1.2.6. La programmation culturelle, et la politique culturelle

L'un des points forts du réseau est assurément la politique culturelle. Bien sûr, avant le réseau, chaque structure organisait son propre cycle d'animations. En 2013, un ensemble de manifestations culturelles était réalisé de part et d'autre, sans beaucoup de concertation, sans travail préalable au niveau des dates, des contenus, des publics visés : elles étaient plus juxtaposées que cohérentes. On se retrouvait ainsi parfois avec plusieurs manifestations organisées le même jour dans les différentes structures.

La nouvelle direction a été recrutée avec la mission spécifique de construire une politique culturelle de **réseau**, et de faire émerger le réseau comme acteur essentiel de la politique culturelle sur le territoire. Depuis octobre 2013 d'abord, avec la création du portail du réseau, et janvier 2014, ensuite, avec la création de *Mediatic*, brochure trimestrielle de la programmation culturelle du réseau des médiathèques de l'Albigeois, la programmation culturelle du réseau allait pouvoir prendre véritablement forme.

1.2.7. Les missions

Extrait de la charte documentaire du réseau des médiathèques de l'Albigeois, rédigée en 2013 :
« Le réseau des médiathèques de l'Albigeois est un réseau de lecture publique constitué de quatre médiathèques et d'un médiabus dans une agglomération de 85 000 habitants, placé sous la tutelle de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

C'est un service public culturel qui, par la diversité de ses fonds, permet l'accès à la culture, à la connaissance et à l'information, en privilégiant les notions de qualité et de création. Il veille à garantir aux citoyens une égalité d'accès aux sources documentaires nécessaires à l'exercice de la démocratie.

Les collections du réseau des médiathèques de l'Albigeois relevant de la lecture publique ont comme vocation première la communication et la diffusion, et non la conservation. La médiathèque

Pierre-Amalric à Albi (statut bibliothèque municipale classée obtenu en 1933) assure la conservation et la valorisation de documents patrimoniaux (fonds issus des confiscations révolutionnaires, fonds Rohegude) qui constituent une exception au sein du réseau. Les fonds patrimoniaux, y compris le fonds local albigeois et tarnais, ne sont pas concernés par les principes énoncés ci-dessous et feront l'objet d'une charte particulière. (...)

Chaque site propose des collections encyclopédiques mais non exhaustives sur différents supports à destination des publics jeunes et des publics adultes.

Tous les domaines de la connaissance sont traités sur chacun des sites ; néanmoins certains fonds spécialisés, en raison de leur importance quantitative et qualitative, sont identifiés sur certains sites :

- le fonds jardin à Lescure ;
- le fonds emploi-formation, arts, théâtre et poésie ainsi que le fonds tarnais en accès réservé (consultation sur place) pour la collection adulte à Amalric ;
- le fonds des contes et des livres-animés pour la collection jeunesse à Amalric ;
- le fonds des jeux à Cantepau, Albi.

Les collections sont destinées à entretenir et à développer les pratiques de lecture de l'écrit, de l'image et du son auprès de tous les publics quels que soient leurs attentes, leurs niveaux scolaires ou leurs parcours professionnels. Sur différents supports, elles sont encyclopédiques mais non exhaustives ».

Par ailleurs, les fiches de poste, qui ont entièrement été refaites en 2014 (et actualisées annuellement) pour la totalité du personnel en place, décrivent les missions ainsi : « concourt à la réalisation des missions du réseau des médiathèques : promouvoir les pratiques de lecture de l'écrit, de l'image et du son, favoriser l'accès à la culture pour tous ».

En 2016, un document sur les missions a été rédigé au sein du réseau et présenté aux équipes :

« Le Réseau des médiathèques de l'Albigeois œuvre pour favoriser l'accès de tous les publics à à l'information, à la culture, à l'éducation, à la formation et aux loisirs.

De cet objectif initial découlent ses missions principales :

- Favoriser l'accès à l'information, former le public à son utilisation, sous toutes ses formes (imprimées, audiovisuelles, numériques) ;
- Mettre à disposition, sous toute forme de supports et d'accès, le plus large choix de documents et de ressources permettant un accès à l'ensemble des domaines de la connaissance et assurant une pluralité des points de vue, et en faciliter l'appropriation par tous les publics ;
- Réduire les inégalités et les exclusions dans l'accès à la culture, pour permettre l'intégration de chacun dans la société, en développant l'accès facilité à internet, au multimédia, et à des outils de reprographie, la médiation quotidienne entre collections et publics, la recherche de nouveaux publics, la mise en œuvre de partenariats avec des structures prenant en charge des publics éloignés de la culture ou empêchés ;
- Développer une politique de promotion du livre et de la lecture, de l'audiovisuel et du numérique ;
- Contribuer au développement de la lecture et à la lutte contre l'illettrisme ;
- Participer à la formation initiale et continue à tous les âges ;
- Contribuer à la résorption de la fracture numérique ;
- Permettre une médiation culturelle en direction de la littérature, des arts, des sciences humaines et sociales, des sciences et techniques ;
- Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle, dont la création culturelle albigeoise et tarnaise ;
- favoriser les loisirs, en permettant à tous les publics de se divertir et de s'émouvoir ;
- Conserver, enrichir, mettre en valeur le patrimoine écrit (livres et périodiques anciens,

- documents rares et précieux) et participer pour tous les supports aux politiques de conservation partagées régionales et nationales ;
- Fournir un espace public, physique et virtuel, de rencontre, de partage, d'échanges, de confrontation d'idées et de débat citoyen en direction de tous les publics, entre les générations et les groupes sociaux.

La mise en œuvre de ces missions font des médiathèques un outil au service de tous, facteur d'attractivité et de développement du territoire ».

2. DESCRIPTIF

2.1. La médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric

2.1.1. Horaires et accès

2.1.1.1. Horaires d'ouverture :

Période d' « hiver » (septembre-juin, 42 semaines)

Lundi : 13h30-18h

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 10h-18h

Jeudi : 13h30-18h

Vendredi: 10h-19h

Samedi : 10h-18h

Période d'été : (juin-août, 10 semaines)

Lundi : fermé

Mardi : 13 h 30-18 h

Mercredi : 10 h-18 h

Jeudi : 13 h 30-18 h

Vendredi: 10 h-18 h

Samedi : 10 h-17 h

2.1.1.2. Accès

30 avenue Charles de Gaulle

81000 Albi

Lignes de bus R (qui représente 17 % de la fréquentation de la totalité des lignes de bus de l'Albigeois), M (2 %) ou S1 (3%), arrêt Hôpital.

Parking public gratuit pour les usagers de la médiathèque, ouvert aux heures d'ouverture de la médiathèque. Parking payant couvert en face de la médiathèque, sous le théâtre de la Scène nationale (Espace culturel des Cordeliers).

2.1.2. Les espaces

2.1.2.1. Rez-de-chaussée

2.1.2.1.1. L'accueil

2.1.2.1.1.1. Les espaces

Face à la porte d'entrée, une banque d'accueil est à la disposition du public pour :

- les inscriptions et réinscriptions (2 postes) ;
- les questions d'ordre général (horaires d'ouverture, périodes de fermetures, dates et horaires des manifestations culturelles... ;
- l'orientation générale dans le bâtiment ;
- le règlement des litiges et pénalités ;
- le prêt des liseuses (à domicile) et des tablettes (sur place) ;
- le retrait des impressions (noir et blanc et couleurs) lancées à distance depuis les

ordinateurs publics.

2.1.2.1.1.2. Les équipes

L'équipe principalement chargée des permanences en service public à l'accueil est le service des Affaires générales (5 agents), secondée par l'équipe de direction (3 personnes), les deux agents du pôle informatique et numérique, un agent de l'équipe Arts (raisons historiques), un agent du service Action culturelle.

2.1.2.1.2. L'espace Adultes

2.1.2.1.2.1. Les espaces

L'espace Adultes commence à partir des portiques antivols et compteurs de fréquentation. Se suivent, à partir de l'entrée et sur la gauche, les postes de prêts centralisés (3), le poste de renseignements, les postes de retour des collections adultes, et un photocopieur ; sur la droite, dès l'entrée : l'espace périodiques, puis, à droite de l'escalier public d'accès au 1er étage, le meuble de présentation des nouveautés, puis à gauche, le pôle centralisé des réservations ; enfin les rayonnages de collections.

2.1.2.1.2.2. Les collections

L'espace Adultes s'étend sur une grande partie du rez-de-chaussée (729 m²) et comprend :

- Un espace *actualités* (périodiques) qui propose 195 abonnements pour la consultation sur place :

- Presse locale et nationale ;
- Revues d'actualités ;
- Revues thématiques (littérature, religion ; arts, cinéma ; cuisine ; presse féminine ; sports, informatique ; jardins ; travaux manuels...)
- 42 fauteuils et chauffeuses.

- Les espaces pour les collections avec un pôle « *fiction* » et un pôle documentaires soit 32000 documents en libre accès :

- *Littérature, romans ; poésie, théâtre* : 21000 documents (fictions, tous genres confondus), soit 65 % des collections Adultes. Organisation spatiale des collections, par ordre de présentation à partir de l'entrée publique :

- les livres en gros caractères
- les romans policiers, la science-fiction et le fantastique.
- la littérature française et étrangère, regroupées.
- Les livres audio
- Un pôle « langues étrangères » qui comprend les méthodes de langues et la fiction en langue étrangère.
- Les fonds théâtre et poésie, physiquement dissociés du pôle « fiction » pour des raisons d'espace ;

- *Documentaires* [documentation régionale, dictionnaires, encyclopédies, documentaires par sujets] : documentaires : 35 % des collections Adultes

- pôle emploi-formation (780 documents) ;
- pôle « usuels », à proximité des tables de travail ;
- Le fonds local est situé à côté de la Salle Tarn et Patrimoine ;
- Les autres domaines, organisés selon la classification Dewey.

La médiathèque donne également, par accès indirect, la possibilité de consulter les collections conservées en magasins (près de 15000 documents, dont 4500 documents du fonds régional (collections patrimoniales non comptabilisées dans ces 15000), monographies, journaux et revues, et repérables sur le catalogue informatisé. Le lecteur en fait alors la demande au poste de renseignements Adultes. Les 2/3 environ de ces collections sont empruntables à domicile.

2.1.2.1.2.3. Les services

- Un espace de travail de 50 places assises ;
- une banque de retours et une banque de renseignements ;
- 1 poste pour consulter le catalogue public ;
- 6 postes multimédia pour accès libre à internet ;
- le wifi ;
- un poste multimédia à destination du public malvoyant : zoom, conversion audio, ou Braille de textes scannés et pages internet (utilisation sur rendez-vous).

2.1.2.1.2.4. L'équipe

L'équipe Adultes, sous l'autorité du conservateur chargé de la politique documentaire, est pilotée par un responsable, assistant de conservation (actuellement également responsable de l'équipe Arts). Elle se compose de deux assistants (ou faisant office de), et de 6 agents, dont 2 assurent également le service du médiabus en tant que chauffeurs.

Les deux assistants se répartissent, avec la responsable de l'équipe Arts-Adultes, la responsabilité d'acquisitions de domaine documentaire, et la gestion des collections. Ils sont également porteurs de projets d'actions culturelles, participent à l'accueil du public (poste de renseignements), aux accueils de groupes et à l'encadrement intermédiaire des agents de l'équipe Adultes.

Les 6 agents assurent le traitement physique des documents, le rangement, l'accueil du public (postes de retours et de prêts). ; 3 participent régulièrement aux actions culturelles, les autres occasionnellement.

2.1.2.1.3. La salle Tarn et Patrimoine

2.1.2.1.3.1. Espaces et collections en libre accès

La salle Tarn et Patrimoine est ouverte tous les après-midis de 14 h à 18 h, du lundi au samedi compris. Elle est prévue pour la consultation des collections patrimoniales, et des documents du fonds local. Elle sert aussi de salle de travail, accessible à tous si besoin. Elle propose en libre accès de la documentation sur l'histoire du livre, des bibliothèques, des bibliographies.

2.1.2.1.3.2. Les collections consultables dans la salle Tarn et patrimoine

Sont consultables dans cette salle, les collections anciennes, rares et précieuses, et tarnaises, conservées en magasins, (consultation des collections relatives au Tarn sur place ou pour emprunt à domicile, selon les cas), éventuellement selon des dispositions particulières.

Les collections anciennes proviennent des confiscations révolutionnaires de 1789 (soit 12 000 volumes) qui rassemblent des documents d'origine ecclésiastique, notamment, des manuscrits médiévaux du VIII^e – dont la *Mappa mundi* d'Albi - au XV^e siècle. Grâce au legs de l'Amiral Henri-Pascal de Rochegude au milieu du XIX^e siècle (12000 volumes environ), ces fonds rares et précieux ont été considérablement enrichis d'ouvrages aux centres d'intérêts très variés, dont livres en occitan, livres de voyages et reliures remarquables. D'autres dons, au cours des XIX^e et XX^e siècles, ont concerné l'histoire locale mais également la littérature, la médecine...

Les collections conservées sont estimées à environ 74 131 documents, dont 510 manuscrits, 124 incunables, de 17 481 livres imprimés entre 1501 et 1811, de 1 053 titres du fonds de bibliophilie contemporaine, de 6 500 volumes, de plaquettes et de brochures du fonds local, de livres XIX^{ème} siècle, d'une modeste collection de documents iconographiques, des cartes et des plans ainsi que des partitions musicales.

2.1.2.1.3.3. Les services

16 places de travail sont à la disposition du public.

- Catalogue

Les collections anciennes, rares et précieuses sont signalées dans le catalogue accessible sur internet. Une vaste opération de rétroconversion (60 000 notices) a été réalisée en 2014-2015. Ces notices, reçues courant 2016 de la part du prestataire, vont être injectées dans le catalogue informatisé en 2017 ; la BnF de son côté les injectera dans le Ccfr également en 2017.

- Reproduction

Les lecteurs ou internautes peuvent demander la reproduction numérique d'images des fonds patrimoniaux. La médiathèque ne dispose pas de numériseur en interne, mais une convention tacite avec les Archives départementales du Tarn permet de répondre très rapidement aux demandes des lecteurs ou des éditeurs.

- Bibliothèque numérique Cecilia

Une bibliothèque numérique appelée Cecilia a été mise en place sur le site de la médiathèque en septembre 2016. Elle rend accessible actuellement près de 8000 vues, correspondant à une cinquantaine de documents, répartis en plusieurs collections : manuscrits médiévaux, incunables, collections occitanes, documents remarquables, manuscrits. La collection « Collections occitanes » renvoie sur le site du CIRDOC.

2.1.2.1.3.4. L'équipe

Il n'y a plus, depuis 2008, à proprement parler, d'équipe spécifiquement dévolue au Patrimoine ; la salle Tarn et Patrimoine a été fermée au public entre 2012 et 2013. Depuis 2013, elle a été réouverte, sans qu'une véritable équipe spécifique « Patrimoine » ait pu être reconstituée : un agent faisant fonction d'assistant (en attente de concours) est chargé depuis 2013 de la gestion des collections patrimoniales, (catalogage, acquisitions, valorisation, conservation préventive), un autre agent de l'équipe Adultes est chargé de la maintenance des collections en magasin ; un attaché responsable du patrimoine a été recruté en 2015 ; la directrice assure également des missions patrimoniales (conservation, acquisitions, valorisation, incitation à la recherche), notamment au niveau de la *Mappa mundi* d'Albi.

2.1.2.1.4. Les salles d'exposition

A sa création, la médiathèque Pierre-Amalric ne disposait pas de salle d'exposition. Seul l'auditorium pouvait en faire fonction, interdisant de la sorte pendant toute la durée d'une exposition, les autres manifestations régulières qui s'y tiennent (siestes littéraires, projections de films, conférences, etc...) deux salles existantes ont donc été réaménagées en salles d'exposition.

2.1.2.1.4.1. La salle « noire »

40 m². Réalisé en 2015 dans un ancien magasin, et donc aveugle, cet espace a été réaménagé à neuf avec les luminaires d'origine, et des cimaises pour y accueillir des expositions de petit format. L'entrée y est libre.

2.1.2.1.4.2. La grande salle d'exposition

110 m². Située à côté de la salle Tarn et Patrimoine, elle accueille des expositions de plus grande envergure : en 2015, l'ancienne salle Tarn et Patrimoine, largement sous utilisée, a été convertie, avec réfection des murs et de l'ensemble du luminaire . L'entrée y est libre.

2.1.2.1.5. L'auditorium

Il se situe à l'entrée de la médiathèque, sur la gauche. Cette grande salle est très régulièrement utilisée pour les manifestations culturelles de la médiathèque. Y sont organisées des conférences,

des projections, des spectacles. La salle est équipée d'un grand écran amovible, d'un vidéoprojecteur, d'une sono professionnelle, d'enceintes et de rideaux occultants. La salle peut également être louée.

2.1.2.1.6. L'espace détente

Depuis 2016 a été mis en place un espace « détente mini-restauration » (distributeurs de boissons et de friandises), ainsi que 8 sièges (chaises et mange-debout) à l'entrée de la médiathèque avant l'auditorium.

2.1.2.2. Le 1er étage

2.1.2.2.1. L'espace Arts

2.1.2.2.1.1. Les espaces

347 m²

L'espace Arts compte, au niveau de la banque d'accueil, un poste de retours des collections Arts, et un poste de renseignements.

L'espace a été réaménagé en 2014 avec un pôle musique, un pôle cinéma (fiction / documentaire), un pôle livres d'art et un pôle bandes dessinées avec espace de lecture (jusque-là, les BD étaient présentées en section Adultes, au rez-de-chaussée).

Il existe également une petite salle de travail qui propose aussi des livres sur l'histoire de l'art et le fonds humour.

2.1.2.2.1.2. Les collections

- *musique* : CD : 12 500 + DVD musicaux (concerts filmés), environ 750 partitions (fonds provenant à l'origine de Cantepau, transféré en 2016), des livres documentaires.

- *cinéma* : DVD : 8 400 films classés par réalisateurs : fictions, documentaires et spectacles filmés. L'organisation est la suivante : les fictions, les séries TV, les films d'animation, les courts-métrages, les films d'animation japonais, l'humour, le théâtre filmé et les films documentaires.

- *livres sur les arts* : ouvrages sur l'histoire de l'art, beaux-arts, arts décoratifs, arts graphiques, architecture, photographie, l'urbanisme et l'aménagement paysager, la photographie, les spectacles vivants. Les ouvrages généraux sur l'histoire de l'art sont localisés dans la petite salle de travail.

- *bandes dessinées adultes* : les BD occupent le fonds de l'espace avec des rayonnages adaptés aux mangas et comics, des bacs pour le reste de la collection et des chauffeuses pour la lecture sur place.

Les revues d'art sont consultables au rez-de-chaussée de l'espace « actualités /périodiques ».

2.1.2.2.1.3. Les services

- 6 postes informatiques pour l'accès à internet ;

- 2 lecteurs DVD ;

- 3 lecteurs CD.

Nombre de places assises :

8 places assises position travail

12 places assises position détente

2.1.2.2.1.4. L'équipe

L'équipe Arts, sous l'autorité du conservateur chargé de la politique documentaire, est pilotée par un assistant de conservation, actuellement également responsable de l'équipe Adultes et est composée de deux assistants, et de 5 agents, dont 1 assure également le service du médiabus.

Les deux assistants de conservation se répartissent la responsabilité des domaines cinéma et livres d'arts d'une part, et musique et BD de l'autre. Ils sont également porteurs de projets d'actions

culturelles et participent à l'encadrement intermédiaire des agents de l'équipe Arts.

Les agents assurent le traitement physique des documents, le rangement, l'accueil du public (postes de retours et de prêts). Deux d'entre eux participent aux actions culturelles.

2.1.2.2.2. L'espace Jeunesse

A l'ouverture de la médiathèque Pierre-Amalric, en janvier 2001, la présence d'un « vrai » espace jeunesse (ce qui n'était pas le cas à la bibliothèque Rochegude), au 1er étage, accessible par escalier et ascenseur sur 630 m² (sur 2647m² d'espaces publics), était une « révolution ».

L'accès à l'espace Jeunesse se fait par 2 passerelles :

- 1 passerelle en face de l'escalier et de l'ascenseur, surplombant le hall d'entrée au rez-de-chaussée, empruntée par les familles, qui débouche sur le coin pour les petits ;

- 1 passerelle passant par l'espace Arts, permettant l'accès aux OPAC et à une présentation de nouveautés ou sélections thématiques, desservant la partie multimédia, autres supports, coin pour ados et salles (exposition et travail).

L'espace Jeunesse compte, au niveau de la banque d'accueil, deux postes de retours des collections jeunesse, et un poste de renseignements.

2.1.2.2.2.1. Les espaces

- 1 coin Eveil (55 m², salle à l'origine dédiée au conte, transformée en salle accueillant les 0 - 3ans)

- 1 salle Albums (45 m², 3-6 ans)

- 1 salle principale avec coin Actualités, fiction (BD, Romans (JR : 6-12 ans ; JR ADO : 12-14 ans, Contes, Poésie, Humour, Théâtre), documentaires, fonds Cinéma (DVD), Musique (CD) et livres avec CD.

- 1 bureau de proximité,

- 1 petite salle de stockage,

- 2 salles mitoyennes : 1 salle Atelier (polyvalente avec évier permettant accueils de groupes, ateliers, expositions, jeux, rencontres de lecture. Si aucune manifestation n'est programmée, cette salle peut être utilisée comme salle de travail) et 1 salle de travail « balcon » (pouvant accueillir également des expositions et des groupes : mais il s'agit d'une salle ouverte sur l'atrium de la médiathèque et donc sur les autres secteurs, non insonorisée.

2.1.2.2.2.2. Les collections

On y trouve des documents de tout type pour les jeunes de 0 à 14 ans : livres, albums, BD, CD, DVD, livres-audio, revues et magazines.

La différenciation entre fiction et non-fiction est bien visible. Le coin pour les plus petits est à l'opposé du coin « ados-adultes ».

2.1.2.2.2.3. Les services

- 5 postes informatiques pour l'accès à Internet

- 2 lecteurs DVD

- 1 lecteur CD

- 1 photocopieur

- Nombre de places assises : 74 places assises position travail ; 23 places assises position détente

2.1.2.2.2.4. L'équipe

L'équipe Jeunesse, est pilotée par une bibliothécaire, et est composée d'un assistant, et de 4 agents, (un agent assure pour environ un mi-temps le service de l'espace jeux à la médiathèque de Cantepau).

La bibliothécaire, l'assistant de conservation et les agents se répartissent la responsabilité des

acquisitions et la gestion des collections. Ils sont également porteurs de projets d'actions culturelles, participent à l'accueil du public (poste de renseignements), aux accueils de groupes et à l'encadrement intermédiaire des agents de l'équipe Jeunesse.

Les 4,5 agents assurent le traitement physique des documents, le rangement, l'accueil du public (postes de retours et de prêts) ; tous participent aux actions culturelles.

2.1.2.3. Les espaces internes

2.1.2.3.1. Le premier sous-sol

Au premier sous-sol se situent les espaces suivants : vestiaires hommes / femmes, espace restauration (une cuisine, deux salles de prise de repas), une salle de repos (lit pliant), deux salles d'équipement des documents, une salle d'entretien des collections patrimoniales, une pièce de stockage de matériel, et deux espaces de magasins : l'un, très vaste (217 m²), contient les collections d'étude (9600 documents), les collections tarnaises (« CA » pour « Collections albigeoises » : 4500 documents), les périodiques (28800 numéros de périodiques, 419 titres), la « bibliothèque circulante » ; l'autre (43 m²), est une zone de stockage pour les grands jeux en bois, les ouvrages réservés pour la vente, les collections d'attente pour le médiabus.

A ce niveau se situe également le quai de dé/chargement pour la navette et les fournisseurs.

2.1.2.3.2. Le deuxième sous-sol

Au second sous-sol se situent le magasin de réserve (147 m², 679,93 ml, dont 457,84 ml de collections Rochegude) et deux magasins (« petit magasin » (88 m², 476,78 ml) et « grand magasin » (202 m², 1330,43 ml)) conservant les collections patrimoniales (fonds général pour les cotes entre 1 et 19999, fonds Cuq, Cayrou, Boutes, Bon Sauveur, Daures. Les collections anciennes sont stockées à la Réserve, aux petit et grand magasins, et dans une moindre mesure dans le magasin général du -1.

Près de la réserve se situe également la chaufferie de l'ensemble du bâtiment et l'armoire électrique du -2. Une porte donne sur l'extérieur.

Du point de vue des installations techniques, une chaudière spécifique pour la Réserve a été mise en place en 2009, à la suite de nombreux dysfonctionnements, qui avaient eu pour conséquence le dérèglement de la stabilité des conditions de conservation pour les collections.

2.1.2.4. Espaces et collections hors les murs

2.1.2.4.1. Rascol

Le fonds Rascol a été donné en 1950 à la mairie d'Albi, mais sous condition d'être maintenue au sein même du lycée Rascol. La collection (4000 documents portant principalement sur les arts, littérature, théâtre, éducation et enseignement, sciences) est donc conservée dans une salle dédiée au lycée, située au sous-sol, fermée à clé, récemment restaurée. Elle est sous la responsabilité du CDI du lycée. Elle n'est quasiment pas utilisée ni exploitée. Aucun suivi scientifique ou technique de ces collections, qui apparaissent pourtant sur le catalogue général depuis la rétroconversion reversée dans la base, n'est assuré par le réseau des médiathèques.

2.1.2.4.2. Rochegude

Jusqu'en 2017, quelque 72 ml documents étaient encore stockés à l'hôtel Rochegude, dans un état de conservation déplorable (poussière, chaleur, humidité). Au printemps 2017, la médiathèque les a fait étudier sanitaire, dépoussiérer par un prestataire privé, et rapatrier au sein de la médiathèque.

2.1.3. Le service public

2.1.3.1. Les différents postes et affectataires

2.1.3.1.1. Accueil

L'équipe principalement chargée des permanences en service public à l'accueil est le service des Affaires générales (5 agents), secondée par l'équipe de direction (3 personnes), les deux agents du pôle informatique et numérique, un agent de l'équipe Arts (raisons historiques) et un agent du service Action culturelle.

2.1.3.1.2. Prêts

Aux postes de prêts alterne l'ensemble des agents des équipes Adultes, Arts, Jeunesse, et ponctuellement, Affaires générales ; le samedi après midi, deux vacataires (étudiants) y sont affectés.

2.1.3.1.3. Adultes

2.1.3.1.3.1. Retours Adultes

Aux postes de retour, alternent les agents de l'équipe Adultes, le médiateur numérique, et, ponctuellement, les agents des équipes Arts et Jeunesse.

2.1.3.1.3.2. Renseignements Adultes

Au poste de renseignement, alternent les assistants et le responsable de l'équipe Adultes, l'équipe de direction, l'assistant chargé de l'informatique et du projet numérique, l'équipe de l'action culturelle.

2.1.3.1.4. Tarn et patrimoine

Au poste de renseignements de la salle Tarn et patrimoine, alternent l'agent chargé des collections patrimoniales, l'autre agent de l'équipe Adultes, chargé de la maintenance des collections en magasin, un agent de l'équipe Arts (raisons historiques), la responsable de la politique patrimoniale, et la directrice.

2.1.3.1.5. Arts

2.1.3.1.5.1. Retours Arts

Aux postes de retours Arts, alternent les agents de l'équipe Arts, le médiateur numérique, et, ponctuellement, les agents des équipes Adultes et Jeunesse.

2.1.3.1.5.2. Renseignements Arts

Au poste de renseignement Arts, alternent les assistants et le responsable de l'équipe Arts, l'équipe de direction, l'assistant chargé de l'informatique et du projet numérique, l'équipe de l'action culturelle.

2.1.3.1.6. Jeunesse

2.1.3.1.6.1. Retours Jeunesse

Aux postes de retours Jeunesse, alternent les agents de l'équipe Jeunesse, le médiateur numérique, et, ponctuellement, les agents des équipes Adultes et Arts.

2.1.3.1.6.2. Renseignements Jeunesse

Au poste de renseignement Jeunesse, alternent l'assistant et le responsable de l'équipe Jeunesse, l'équipe de direction, l'assistant chargé de l'informatique et du projet numérique, l'équipe de l'action culturelle.

2.1.3.2. L'organisation du service public

Les permanences aux différents postes de services publics sont organisées selon le rythme de travail d'alternance de semaine longue de 42 h 45 et de semaine courte de 31 h, en vigueur depuis le Comité technique de 2007 de la mairie d'Albi et le transfert à l'Agglomération en 2010 : les agents en semaine longue assurent les permanences le lundi, le samedi et en soirée ; les agents en semaine courte assurent également des permanences en service public, mais en nombre de créneaux moins élevés pour les agents de catégorie A, et B de services transversaux.

Un maquette de base, tenant compte des horaires individuels de chaque agent, est réalisée et est révisée une fois par an en septembre-octobre ; elle répartit les plages de service public en fonction des différentes missions des agents.

Le planning de service public est réalisé par un agent du service Affaires générales, tous les quinze jours, après la collecte, auprès des responsables d'équipes et de la direction, des absences prévues

(congés, récupérations), et indisponibilités de chacun dans les équipes, pour raisons de rendez-vous, réunions. Dans la réalité quotidienne, la maquette de base fait l'objet de nombreuses modifications, en raison principalement des absences pour cause de maladie. Le planning est réalisé sur un tableur de type Excel, qui comptabilise le nombre exact d'heures de plages de service public (comprenant l'action culturelle, et les accueils de classes). Dans un souci de coller au maximum à la réalité du quotidien, et notamment parce que les primes de Nouvelle Bonification Indiciaire pour les fonction d'Accueil à titre principal sont attribuées sur justificatif par la collectivité, le planning doit être remanié dès qu'une nouvelle absence est constatée, soit souvent plusieurs fois par semaine.

2.2. La médiathèque d'Albi-Cantepau

2.2.1. Horaires et accès

2.2.1.1. Horaires d'ouverture :

Période d' « hiver » (septembre-juin, 42 semaines)

Lundi : 16 h-19 h

Mardi : 13 h 30-18 h

Mercredi : 10 h-18 h

Jeudi : 14 h-18 h

Vendredi : 10 h-12 h ; 14 h-18 h

Samedi : 10 h-12 h ; 14 h-18 h

Période d'été : (juin-août, 10 semaines)

Lundi : fermé

Mardi : 9 h 30 -12 h ; 13 h 30 - 16 h

Mercredi : 9 h 30 -12 h ; 13 h 30 - 16 h

Jeudi : 13 h 30 - 16 h

Vendredi : 9 h 30 -12 h ; 13 h 30 - 16 h

Samedi : 9 h 30 -12 h ; 13 h 30 - 16 h

Les horaires d'été à Cantepau s'expliquent parce que la médiathèque, non plus que la maison de quartier, n'est pas climatisée, et que le toit en terrasse, de même que les larges baies vitrées rendent les locaux extrêmement étouffants en cas de fortes chaleurs. Depuis 2015, des ventilateurs aux plafonds (l'installation de la climatisation n'ayant pas été acceptée par l'Agglomération, compte tenu des coûts trop élevés) ont rendu la situation moins insupportable.

2.2.1.2. Accès

50 avenue Mirabeau

81000 Albi

Ligne de bus C, arrêt Bonaparte. Fréquence toutes les 20 mn. Ce bus représente 23 % de la fréquentation des 14 lignes du réseau.

2.2.2.3. Les espaces

402 m²

2.2.2.3.1 L'espace public

La médiathèque de Cantepau est incluse dans la maison de quartier, et l'entrée à la médiathèque se fait par le hall de la maison de quartier. Une banque de prêt centrale distribue une section adultes avec des pôles Multimédia (4 places assises), Actualités (4 places assises), Musique (1 place assise : poste d'écoute) et Cinéma (2 places de visionnage de films) à gauche de l'entrée (+ 7 chauffeuses : réparties selon les besoins), une section jeunesse à droite (20 sièges) et un espace-jeux en face : s'y distinguent une zone de jeux sur place et une zone de jeux à emprunter uniquement, on y compte 14

sièges et 2 chauffeuses pour enfants).
Section Adultes : 9 chaises, 7 chauffeuses.

2.2.2.3.2. L'espace interne

5 postes de travail sont répartis dans un bureau, celui de la responsable, qui est partagé avec le directeur adjoint de la maison de quartier, et une salle, qui fait à la fois office de bureau (2 postes informatiques) et de salle d'accueil de groupes (elle peut accueillir 30 personnes environ, et sert comme atelier, ou salle d'animations, d'heure du conte, de projection).

2.2.3. Les collections

Depuis 2017, les acquisitions sont gérés par les agents et assistants de Cantepau puis validées par la responsable de la politique documentaire. Pour soulager l'équipe, le catalogage est réparti entre les agents de Cantepau et d'Amalric, l'équipement est pris en charge par Amalric.

Les fonds de **CD et DVD** ont été introduits en 2012 et 2013.

La médiathèque de Cantepau a été dotée d'un fonds de **partitions** en 2010. Avec la naissance du réseau, une partie de ce fonds a été localisée sur la médiathèque de Saint-Juéry. N'ayant, à Cantepau, que moyennement trouvé son public, il a été déménagé à Pierre-Amalric début 2017.

Le fonds d'ouvrages se compose de 27 000 documents pour tous les publics (livres, livres-audio, BD, CD, DVD),

La collection de jeux compte plus de 1000 jeux ; une sélection est proposée sur Amalric, Une réflexion est en cours pour déployer cette collection sur tous les sites.

2.2.4. Les services

Au pôle Multimédia : 4 places avec ordinateurs en libre service : 2 postes sont dédiés aux adultes. L'inscription se fait à la banque de prêt sur des heures pleines.

2.2.5. L'équipe

L'équipe, pilotés par un assistant de conservation, est composée de 4 agents C (3,5 ETP), dont l'un assure également le service du médiabus, et un autre, à mi-temps à Cantepau, consacre son autre mi-temps à la médiathèque de Saint-Juéry. L'un des agents de cette équipe est également représentant du personnel, et investi dans la vie d'un syndicat. Son temps de travail effectif pour le réseau est estimé à 0,7 ETP.

La responsable actuelle, présente dans l'équipe depuis l'ouverture de la médiathèque avec le grade d'agent, a été promue en 2013 assistant de conservation ; référente de l'équipe placée sous l'autorité de la responsable de l'équipe Jeunesse de Pierre-Amalric, elle est devenue, après une montée en compétence rendue possible par l'accompagnement de la responsable jusque-là de l'équipe Pierre-Amalric Jeunesse et de Cantepau, en janvier 2017 responsable à part entière de l'équipe de Cantepau.

Dans le reste de l'équipe, l'un des agents était présent à la création de la ludothèque ; 3 autres personnes ont été recrutées depuis 2013, dont 2 viennent du milieu des bibliothèques. Un agent travaille actuellement à mi-temps à la médiathèque de Cantepau et à mi-temps à celle de Saint-Juéry.

2.3. La médiathèque de Saint-Juéry

2.3.1. Horaires et accès

2.3.1.1. Horaires

Période d' « hiver » (septembre-juin, 42 semaines)

Lundi : fermé

Mardi : 14 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 9 h – 12 h ; 14 h – 18 h 30
Jeudi : 14 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 14 h 30 – 18 h 30
Samedi : 9 h - 12 h ; 14 h - 17 h 30

Période d'été (juin-septembre, 10 semaines) :

Lundi : fermé
Mardi : 9 h – 12 h ; 14 h – 16 h 30
Mercredi : 9 h – 12 h ; 14 h – 16 h 30
Jeudi : 9 h – 12 h ; 14 h – 16 h 30
Vendredi : 9 h – 12 h ; 14 h – 16 h 30
Samedi : 9 h – 12 h ; 14 h – 16 h 30

2.3.1.2. Accès

Parc François Mitterrand

81160 Saint-Juéry

Lignes de bus E (cette ligne représente 7% de la fréquentation des lignes de bus de l'Albigeois), E1 (6 %) et B1 (9 %), arrêt "Saint-Juéry centre-ville".

2.3.2. Les espaces

570 m², dont 423 m² d'espaces publics.

2.3.2.1. L'espace public

Après un sas d'entrée, la médiathèque se distribue ainsi : une section Adultes, à droite de l'entrée, ainsi qu'un espace Ado, prolongé au fond par l'espace Musique (CD, partitions) ; de l'autre côté de la banque centrale des prêts-retours, la section Jeunesse (comprenant un espace multisupports « Du côté des parents »), et, sur l'avant de la médiathèque, l'espace DVD et revues.

2.3.2.2. L'espace interne

A l'arrière de la médiathèque, se trouvent le bureau ouvert de la responsable de la structure et un espace de travail interne où se répartissent les 3,3 agents (un agent à 80 %).

2.3.4. Les collections

La médiathèque compte actuellement 36 000 documents, 6 postes OPAC d'accès au catalogue, et 3 multimédias d'accès à Internet, mis à la disposition du public.

- Depuis 2010, le fonds langues étrangères adultes et enfants a été très étoffé.
- Depuis 2013, en liaison avec la richesse du fonds de CD, une partie des partitions disponibles sur Cantepau a été installée à Saint-Juéry.
- Depuis 2014, a été aménagé un espace adolescent avec du mobilier adapté.
- Depuis 2015, l'espace jeunesse a été réaménagé, avec un espace « Du côté des parents » et une sélection de livres adultes et enfants, CD, DVD sur l'éducation des enfants, livres sur parentalité...
- En 2016, l'espace DVD a été étendu.

Les acquisitions sont réparties sur les 3 agents et la responsable puis validées par la responsable de la politique documentaire.

2.3.5. L'équipe

L'équipe comprend un responsable, assistant de conservation, et 3,5 agents de catégorie C (un à mi-temps avec la médiathèque de Cantepau).

2.4. La médiathèque de Lescure d'Albigeois

2.4.1. Horaires et accès

2.4.1.1. Horaires⁸

Période d' « hiver » (septembre-juin, 42 semaines) :

Lundi : fermé

Mardi : fermé ; 14 h – 18 h

Mercredi : 10 h 30 - 12 h ; 14 h - 18 h

Jeudi : 14 h – 18 h

Vendredi : 10 h 30 – 12 h ; 14 h – 18 h

Samedi : 10 h 30-12 h ; 14 h - 17 h.

Période d'été (juin-septembre) :

Lundi : fermé

Mardi : fermé ; 14 h – 18 h

Mercredi : 10 h 30 - 12 h ; 14 h - 18 h

Jeudi : 14 h – 18 h

Vendredi : 10 h 30 – 12 h ; 14 h – 18 h

Samedi : 9 h - 13 h.

2.4.1.2. Accès

Route Saint-Michel

81380 Lescure d'Albigeois

Ligne de bus B1, arrêt Pauline Kergomard

2.4.2. Les espaces

262 m², en rez-de-chaussée, dont 189 m² d'espaces publics.

2.4.2.1. Les espaces publics

La médiathèque présente la forme d'un quadrilatère. Après un sas d'accès, elle ouvre sur la banque de prêts et retours. A gauche de l'entrée se trouve le fonds jardins, l'espace périodiques, la fiction et les documentaires adultes ; au fond, dans un arrondi figurant une abside par allusion à la chapelle médiévale Saint-Michel qui fait face à la médiathèque, est placé l'espace jeunesse, avec un mobilier sur roulettes qui permet lors d'accueil de classes d'être rapidement déplacé. En revenant vers la banque de prêts, se trouvent les DVD et les CD.

2.4.2.2. Les espaces internes

Les espaces internes sont limités à une salle servant à la fois de cuisine (prise de repas), de bureau à un agent, de salle de catalogage, de stockage des collections à leur arrivée et de petit matériel, à un espace toilettes reconverti en espace d'équipement, et à un bureau pour la responsable. Le troisième agent travaille sur l'équipement informatique de la banque de prêts-retours.

2.4.3. Les collections

La bibliothèque conserve près de 15 000 documents (livres, revues, livres-audio, BD, CD, DVD). La médiathèque met à disposition du public un fonds spécifique de livres sur le thème du Jardin.

8 Au 8 janvier 2018, la médiathèque de Lescure a adopté de nouveaux horaires : afin de préserver une matinée libérée pour permettre les réunions de réseau et séances de travail avec les autres médiathèques, la médiathèque est désormais fermée le mardi matin ; pour compenser, la médiathèque ouvre tous les après-midis à 14 h au lieu de 14 h 30, en usage jusqu'à cette date, et ce donc 5 jours par semaine. De la sorte, la médiathèque de Lescure a compensé 1 h 30 de fermeture par 2 h d'ouverture, soit 1/2 h de plus.

Créé en 2004, ce fonds ne cesse de s'enrichir et propose un grand nombre de documents pour petits et grands. De la symbolique de la plante à la botanique, sans oublier les guides de jardinage, les aménagements de jardins, les jardins secs ou l'histoire des jardins... C'est aussi un clin d'œil au passé de la commune qui comptait de nombreux maraîchers.

Une grainothèque a vu le jour en 2016 pour compléter le fonds jardin.

Les acquisitions sont réparties sur les deux agents et la responsable puis validées par la responsable de la politique documentaire.

2.4.5. L'équipe

L'équipe est composée d'un responsable (catégorie C), et de deux agents. Un agent de la mairie de Lescure d'Albigeois, mis à disposition de la communauté d'agglomération, assurant à la fois le ménage et, pour une petite part, l'équipement des ouvrages, travaille également pour la médiathèque à temps partiel.

2.5. Le médiabus

2.5.1. Accès et horaires

Mardi :

- 13h30 - 15h00 : quartier **Rudel**
- 15h30 - 17h30 : **Marssac-sur-Tarn**

Mercredi :

- 9h30 - 11h00 : quartier **Le Lude – Bellevue**
- 13h30 - 15h00 : quartier **Saint-Martin**
- 15h30 - 17h30 : quartier **Rayssac – Veyrières**

Jeudi :

- 14h00 - 15h30 : **Dénat**
- 16h00 - 17h30 : **Fréjairrolles**

Vendredi :

- 9h30 - 11h00 : quartier **Le Maranel**
- 14h00 - 15h30 : quartier **La Mouline-Le Gô**
- 16h00 - 17h30 : **Rouffiac**

Le médiabus dessert 6 quartiers (Rayssac-Verrières, Le Lude-Bellevue, Rudel, Le Maranel, Saint-Martin, La Mouline-Plaine de Gô) et, depuis octobre 2015, 4 communes de l'Agglomération (Fréjairrolles, Marssac sur Tarn, Rouffiac, et Dénat depuis 2016).

Certains quartiers sont desservis une fois par semaine ; d'autres (Rouffiac, La Mouline-le Gô, la Renaudié-La Viscose) une fois tous les quinze jours. Le médiabus ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

2.5.2. Les espaces

D'une longueur de 10 mètres, ce véhicule présente un aménagement adapté et fonctionnel. Il pèse environ 14 tonnes, et sa conduite nécessite donc un permis poids lourd.

L'aménagement intérieur a été entièrement fait sur mesure et présente :

- dans sa partie centrale, une double banque de prêt et/ou de renseignements ;
- à l'arrière, un espace de consultation avec banquette ;
- sur chaque côté, les collections Jeunesse et adultes.

Ce véhicule est aménagé avec une plate-forme élévatrice motorisée qui permet d'accueillir les personnes en situation de handicap. Climatisé, doté d'un groupe électrogène, il est complètement autonome .

2.5.3. Les collections

Le médiabus présente une collection de près de 3600 documents, renouvelés à chaque vacance scolaire, multi-supports (livres, revues, CD, DVD, jeux, liseuses).

2.5.4. L'équipe

L'équipe du médiabus, composée de binômes interchangeables (un conducteur, un agent), comprend 4 agents, dont 3 chauffeurs, et un responsable, assistante de conservation. Les agents sont répartis, pour leur temps hors médiabus, dans les différentes autres équipes du réseau : un agent est rattaché à la section « Arts », 2 à la section « Adultes », deux au secteur « Affaires générales », et une à la médiathèque de Cantepau.

2.6. Les services communs

2.6.1. Le service « Affaires générales »

2.6.1.1. L'équipe

L'équipe du service « Affaires générales » est composée d'un rédacteur, responsable du service, et de 4 agents (catégorie C) : deux pour le secrétariat et de la comptabilité, et deux chargés de la navette, des bâtiments, de la comptabilité et de la gestion des fournitures d'équipement pour l'autre.

2.6.1.2. Les missions

2.6.1.2.1. Secrétariat

2.6.1.2.1.1. En lien avec le public

- Gestion du standard, accueil téléphonique et transfert d'appels, informations

L'accueil téléphonique est toujours assuré par les 3 personnes affectées au pôle ; en dehors des heures de présence du personnel, un répondeur est actif en offrant la possibilité d'enregistrer un message. Celui-ci est réceptionné dans la boîte mail générale traitée quotidiennement.

Aux jours de fermeture de certaines structures, la structure ouverte sur le réseau réceptionne les appels et assure les affaires courantes.

Un renvoi et transfert d'appel est donc paramétré pour assurer la continuité du service.

- Suivi et gestion de la boîte de messagerie générale (procédure de réponse systématique / accusé de réception)

Le traitement s'effectue de manière journalière et plusieurs fois dans la journée, avec accusé réception et réponse sous 10 jours. Le volume est variable.

Ce sont, le plus souvent, des courriels de réponses aux rappels des échéances pour le retour de documents empruntés, avec des informations sur la date éventuelle de retour prévue, ou des excuses pour le retard. Parfois, ce sont des courriels pour indiquer des erreurs de documents enregistrés sur le compte d'utilisateurs non concernés. Ces erreurs sont pointées, suivies et régularisées entre secrétariat et sections. Ce service gère aussi les suggestions d'acquisitions en ligne en les orientant vers les bonnes sections.

- Edition et gestion des courriers de relances (pour retard) et réservations générés par le SIGB

Le secrétariat effectue l'édition et la mise sous pli, après le contrôle des coordonnées, notamment dans l'adresse et vérification de cohérence.

Ces opérations quotidiennes permettent en outre de mettre à jour la base, de corriger le compte adhérent dans le SIGB et de compléter si possible tous les champs de la fiche (civilité, n° de rue ou d'appartements, noms des parents pour les mineurs etc).

- Aide et accompagnement à l'utilisation des comptes OPAC, mise à jour de comptes en cas d'anomalies

Il s'agit d'un service d'accompagnement à l'accès au compte KOHA des usagers : les utilisateurs changent parfois le mot de passe d'accès au compte, puis ne s'en souviennent plus, ou ne parviennent plus à se connecter en suivant les instructions en ligne. L'accueil téléphonique accompagne dans les diverses manipulations et actualise le compte si besoin sur le principe d'une hotline. Par ailleurs, le secrétariat s'occupe également de l'enregistrement ou du transfert de documents en cas d'anomalie et de non enregistrement sur le compte usager.

- Gestion de la prolongation de documents

Les usagers émettent régulièrement des demandes de prolongation du prêt des documents. Le courriel de réponse donne l'information nécessaire pour inviter à une autonomie, mais certains usagers n'utilisent pas internet et préfèrent appeler.

- Gestion des inscriptions aux manifestations culturelles

Le secrétariat assure en outre l'actualisation des fichiers d'inscriptions aux manifestations culturelles et renseignements divers sur la nature de la manifestation et son contenu.

– 2.6.1.2.1.2. En lien avec les partenaires

- Gestion et suivi des conventions de partenariat dans le cadre de manifestations culturelles

Sous l'application Web Delib, la rédaction de la décision est jointe à la convention de partenariat ou de prestations de service une fois contrôlée et remise en forme. Suivi et gestion administrative de la manifestation.

- Gestion et suivi des conventions des collectivités et établissements scolaires

Mise à jour du compte dans KOHA, tableau de suivi, bordereau de transmission, courrier d'accompagnement.

2.6.1.2.1.3. En interne

- Enregistrement, suivi et gestion des courriers départ et arrivée copie/transmission/classement

Le courrier interne et externe est enregistré dans un tableau sur le principe d'un chrono. Cela permet la traçabilité et le suivi des transferts de documents datés avec date de transmission au service ou à la personne + scan.

Cela optimise les recherches et permet d'effectuer des contrôles pour rappel ou retrouver des documents perdus et classés sans suite.

- Compte-rendus de réunion de direction et coordination

Ces compte-rendus sont ensuite accessibles sur le serveur de fichiers pour l'équipe de direction et la coordination.

- Secrétariat de direction

Mise à jour de l'agenda, rapports et courriers divers dactylographié, enregistrement suivi et copie des pièces.

- Suivi et gestion des demandes de stages et d'emplois

Le secrétariat est chargé du tableau de suivi et de coordination des conventions, de l'accompagnement, de l'accueil et du suivi des stagiaires.

- Contrôle des inscriptions dans le SIGB

La gestion des renouvellements d'adhésion et nouvelles inscriptions fait l'objet de contrôle journalier par des tableaux de bords, des statistiques et le suivi de la régie.

L'activité administrative est en réelle augmentation suite à la mise en place de la centralisation des différents supports relatifs au fonctionnement et l'organisation du réseau. La messagerie se gère au niveau du réseau, le suivi des pénalités et le remboursement de documents également.

2.6.1.2.2. Accueil

Le service Affaires générales assure de façon privilégiée les permanences de service public en poste Accueil (secondé par l'équipe de direction, et quelques autres agents ponctuellement : médiateur numérique, etc.)

- Procédure d'accueil, renseignements et modalités d'inscription avec informations auprès des administrés / renouvellement des adhésions et inscriptions ;
- Contrôle des pièces à fournir et suivi des comptes adhérents ;
- Encaissements/régie ;
- Modalité d'accès internet et gestion des comptes utilisateurs ;
- Suivi et gestion des impressions ;
- Renseignements généraux divers ;
- Accompagnement des postes de prêt ;
- Suivi du cahier de suggestions ;
- Accueil téléphonique :

L'accueil téléphonique est assuré par 4 personnes affectées au service Affaires générales à la médiathèque Pierre-Amalric ; en dehors des heures d'ouverture, un répondeur est actif, offrant au public la possibilité de laisser un message. Celui-ci est réceptionné dans la boîte mail générale traitée quotidiennement.

Aux jours et heures de fermeture de certains sites, le site ouvert sur le réseau réceptionne les appels et assure le standard. Un transfert d'appel est donc paramétré pour assurer la continuité du service.

2.6.1.2.3. Finances

Depuis 2014, le budget et toutes les procédures financière s'effectuent de manière centralisée, pour l'ensemble du réseau.

- Bons de commande ;
- Gestion des comptes tiers ;
- Contrôle et suivi des crédits et réalisés ;
- Edition et bordereau d'envoi pour signataires et suivi de transmission ;
- Gestion des factures et préparation au mandatement ;
- Rédaction de certificat de paiement ;
- Factures de reproduction de document ;
- Facturation de documents non restitués et suivi des pénalités ;
- Versement régisseur.

2.6.1.2.4. Ressources humaines

- Suivi / gestion et saisie des congés / RTT / récupérations / maladies / formations et congés exceptionnels
- Transmission d'éléments de gestion de carrière (document RH) et arrêté d'avancement

2.6.1.2.5. Technique et logistique

- Navette

La navette fonctionne du mardi au samedi et sollicite une importante manutention. Les documents réservés sont répartis par sites de livraison entre 9 h et 11 h 30 sauf le lundi. Outre les réservations, la navette ramène les documents sur leur site de rattachement dans la mesure où les usagers peuvent rendre les documents sur les divers points du réseau. Elle sert également au transport de matériel pour les animations.

- Courses diverses / demandes de devis

Cette mission consiste à démarcher et faire établir des devis pour aménager des installations type expo ou des reproductions dans le cadre d'actions de communication ou pour du matériel et des équipements divers et variés ; de même, elle assure les négociations avec les fournisseurs

d'équipements destinés aux documents et autres prestataires.

- Diffusion du *Médiatic*

Par trimestre, plusieurs tournées pour la distribution du *Médiatic* sont organisées.

- Suivi de réparations des ouvrages par l'établissement Rebond

De nombreux documents défectueux au fil des emprunts nécessitent des réparations dont la liste des ouvrages est réalisée avec un suivi avant et après transmission au prestataire chargé de la réfection des ouvrages.

- Bulletinage

A réception des périodiques, l'équipement et le bulletinage de ceux-ci est réalisé dans les meilleurs délais pour permettre une mise à disposition des usagers rapidement.

- Mise en place de salle et expositions diverses et variées

Organisation de l'installation ou aménagement dans le cadre d'animations dans les salles et notamment à l'auditorium ou lors d'exposition.

2.6.1.2.6. Gestion des bâtiments

- Contrôle et maintenance des ascenseurs et autres installations

La coordination des différents intervenants dans le cadre des marchés publics et la compétence de la communauté d'agglomération ou des communes concernées par le site du réseau des médiathèques de l'Albigeois est le point principal de la gestion des structures. De nombreuses interventions sollicitent un réel suivi et cadrage indispensable.

- Vérification et réglages du système d'alarme sécurité intrusion (portail etc)
- Contrôle, gestion et suivi de matériels (défibrillateur etc)
- Veille climatique des collections patrimoniales au second sous-sol (relevés de température et hygrométrie)
- Coordination des interventions dans le cadre de travaux

Accueil, gestion et suivi des prestataires

2.6.2. Le service « Informatique et numérique »

Le service Informatique et numérique est assuré par un assistant de conservation, chef de projet numérique, et un médiateur numérique (de mai 2015 à mai 2017, ce poste de titulaire a été occupé par un contrat aide).

Le chef de projet numérique assure la responsabilité scientifique, culturelle et administrative du secteur informatique et numérique, assure le développement et l'enrichissement des outils de communication numérique (portail Internet, page Facebook) des médiathèques, mène une veille technique sur les nouvelles ressources numériques, les développe et favorise leur appropriation par le public et les personnels, est administrateur et interlocuteur principal du SIGB (suivi relations agents et prestataires), élabore et produit les rapports statistiques du SIGB pour l'activité du RMED et participe aux réflexions régionales autour du numérique en bibliothèques. Il est le relais au RMED de la Direction des Services Informatiques et des Réseaux.

Le médiateur numérique a pour mission de sensibiliser et former les usagers et les équipes à l'utilisation des nouveaux produits numériques sur tout support (plateformes numériques, tablettes, liseuses,...), dans les différents sites du réseau, ou à distance ; de concevoir, mettre en place et suivre des actions de sensibilisation aux usages numériques (ateliers d'initiation et de formation aux usages d'internet et des outils multimédia, animations numériques, etc...) ; et de contribuer à la présence en ligne du réseau des médiathèques (portail, réseaux sociaux...)

On compte également un correspondant informatique par structure .

Actuellement, la DSIR et le médiateur numérique interviennent peu – voire pas du tout – sur les soucis ou besoins en terme d'accompagnement rencontrés par les agents. Le support est porté uniquement par le responsable informatique.

2.6.3. Le service « Action culturelle »

Le service « Action culturelle » a été créé véritablement en 2013. Il est actuellement composé d'une attachée de conservation, directrice adjointe, responsable de l'action culturelle, de la coordination du réseau et du patrimoine écrit, et d'un agent de coordination culturelle d'une part et d'un chargé de développement des publics de l'autre (catégories C). Ils sont chargés de la coordination des propositions d'action culturelle au sein du réseau, et de son calendrier, de la mise en œuvre du *Médiatic* et de celle des manifestations ; de l'étude du public et d'actions pour le développement de ceux-ci, tant en termes d'action culturelle, qu'en terme de développement des collections.

2.6.4. L'organisation de la gouvernance

2.6.4.1. L'équipe de direction

La direction est assurée par :

- une directrice, conservateur général des bibliothèques, conservateur d'Etat mis à disposition de la communauté d'Agglomération de l'Albigeois, (recrutée en 2013 en tant que détachée, payée par la communauté d'Agglomération, puis, en septembre 2014, redevenue personnel d'Etat, mis à disposition par convention) ;
- une directrice adjointe, attachée de conservation, chargée de la politique culturelle et patrimoniale, et de la coordination du réseau, recrutée en 2015 ;
- une directrice adjointe, conservateur des bibliothèques, chargée de la politique documentaire, et des équipes Arts-Adultes de la médiathèque Pierre-Amalric, recrutée en 2016 ;
- une bibliothécaire, promue en 2016, chargée de la coordination de l'action culturelle jeunesse au niveau du réseau, de l'équipe Jeunesse de la médiathèque Pierre-Amalric, et du développement des jeux au niveau du réseau.

La directrice et ses adjointes se réunissent une fois par semaine.

2.6.4.2. Les équipes de coordination

2.6.4.2.1. La « coordination à 7 »

L'équipe de « coordination à 7 » réunit, une fois par mois, l'équipe de direction, les responsables des services communs : affaires générales et informatique/numérique, ainsi que les responsables de section : jeunesse et arts-adultes.

2.6.4.2.2. La coordination réseau

L'équipe de « coordination réseau », comprenant l'équipe de « coordination à 7 » ainsi que les responsables de structures, est réunie également une fois par mois.

2.6.5. Les autres instances de diffusion des informations, ascendantes et descendantes

– Les réunions d'équipes à Pierre-Amalric

Chaque mois, ont lieu les réunions d'équipes ; elles sont préparées en même temps par leurs responsables, avec les mêmes informations provenant des réunions de direction et coordination ; elles ont lieu en général en même temps, de façon à ce que les mêmes informations soient communiquées de la même façon au même moment à l'ensemble des équipes (Arts-Adultes ; Jeunesse ; Affaires générales).

– Les réunions techniques

Quand nécessaire, des réunions techniques sont proposées aux agents concernées. A titre d'exemple, depuis janvier 2017 ont eu lieu des réunions techniques portant sur la gestion de la navette, celle de la boîte à livres, celle de l'organisation du travail d'équipement, etc.

– Les réunions d'équipes des autres structures

Dans les autres structures, plus petites, la diffusion de l'information issues des réunions de direction

ou de coordination se fait de manière plus régulière et moins formelle.

– **Les réunions plénières**

Celle-ci rassemblent l'ensemble du personnel du réseau, elles ont lieu le mardi matin, jour de fermeture de la médiathèque Pierre-Amalric, de Cantepau et de Saint-Juéry. La médiathèque de Lescure ouvre au public à 10 h 30 jusqu'à maintenant, ce qui fait qu'un collègue doit toujours rester sur place pour assurer l'ouverture. Ces réunions plénières ont lieu une fois par trimestre.

– **Les réunions action culturelle**

Une fois par trimestre, les réunions action culturelle, animées par le service action culturelle, réunissent tous les programmateurs potentiels. Elles sont plus un moment d'information ascendante et descendante sur les programmations à venir, qu'une réelle instance d'élaboration de la programmation. De façon délibérée, elle sont pour l'instant ouvertes à tout agent du réseau souhaitant y assister, de façon à « infuser » une culture de l'action culturelle dans les équipes du réseau.

3. L'OFFRE

3.1. L'offre documentaire

3.1.1. Les collections

Voir annexe « Chiffres 2016 : les collections ».

En résumé : pour le réseau

		Notices	Exemplaires	Acquisitions 2016	Pilon 2016
Total collections	Adultes	122500	180000	3700	7600
	Jeunesse	53000	73000	3000	4000
	Total	175000	250000		

Répartition

	Adultes	Jeunesse
Pierre-Amalric	125000	39000
Cantepau	15600	12000
Lescure	12000	6500
Saint-Juéry	24000	13800

3.1.2. Les acquisitions

3.1.2.1. La charte documentaire

Voir annexe : Charte documentaire

Extraits :

« Principes généraux des collections

Le réseau met à la disposition des publics des documents à des fins de culture, d'information au profit de l'exercice des droits et devoirs de la vie civile, d'étude, d'accompagnement à la formation, de documentation, d'enrichissement personnel et de loisirs.

Objectifs documentaires :

- susciter et encourager les pratiques culturelles auprès des publics jeunes et adultes par le prêt et/ou la consultation de documents ;
- faire découvrir la diversité des formes culturelles par le biais de la littérature, de la musique, du

cinéma, de l'art, de la science et du jeu ;

- faciliter l'accès à l'information, à la documentation et contribuer ainsi à l'indépendance intellectuelle de chaque individu ;
- assurer au plus grand nombre l'accès aux ressources informatiques et numériques ;
- permettre et favoriser la formation initiale et continue en complément des acquis scolaires, universitaires et professionnels ;
- procurer détente, plaisir et évasion.

Responsabilités et mode de fonctionnement

(...) Chaque responsable d'acquisitions choisit les documents en fonction de la présente charte, des collections et du budget alloué.

Tout le personnel a par ailleurs la possibilité de proposer des acquisitions. Les usagers peuvent également suggérer des acquisitions qui seront étudiées en fonction des critères de la présente charte. Des collections vivantes supposent, parallèlement aux acquisitions, des éliminations. Un document de référence, la charte de désherbage, en fixe les modalités.

Acquisitions. Principes généraux

Les acquisitions sont adaptées à chaque domaine. Néanmoins, les principes de base sont les suivants et demeurent les mêmes : l'actualité des informations, leur pluralisme, leur véracité, l'exactitude scientifique et la qualité d'écriture. Les documents imprimés sont acquis sous forme brochée, adaptée à un usage public intensif ».

3.1.2.2. L'organisation des acquisitions

Ce dossier est coordonné par la directrice adjointe chargée de la politique documentaire.

Les achats de documents respectent les lignes directrices de la charte documentaire et entrent dans l'enveloppe budgétaire allouée pour l'année civile soit 207 700 € pour 2017. Cette somme est répartie par ligne budgétaire (BD, documentaires, CD, DVD, fictions, jeux, partitions, périodiques, documents numériques), par section (adultes et jeunesse) et par site. Ainsi, chaque acquéreur connaît précisément en début d'année son enveloppe.

Les acquisitions ne sont pas concentrées sur quelques fiches de poste mais réparties sur 22 agents au sein du réseau. Tous les agents de catégorie B – 7 en août 2017 - participent aux acquisitions, ainsi qu'un grand nombre d'agents de catégorie C. Les achats se font auprès des fournisseurs désignés dans le cadre des marchés publics, mais également hors marché pour des domaines plus particuliers (comme les ouvrages en gros caractères ou édités à l'étranger) et parfois par achats directs quand les documents sont édités à compte d'auteurs (essentiellement pour le fonds régional).

Les acquéreurs alimentent des paniers de commandes (Electre pour les livres, CVS pour les DVD et RDM pour les CD) validés ensuite par la responsable ou son adjointe qui passent les commandes selon un calendrier établi à l'avance et réajusté selon les besoins.

Les acquisitions numériques sont faites en concertation avec la responsable informatique (abonnements Electre, plateforme Tout apprendre.com, VOD à la demande).

3.1.3. La gestion des collections

3.1.3.1. Le désherbage

Le désherbage, qui consiste à retirer des collections en accès-libre des documents qui ne peuvent plus être proposés au public, est un acte quotidien dans le métier. C'est une opération délicate qui se base sur des critères précis, et notamment les statistiques de prêt et la méthode Ioupi :

- **I** Incorrect, fausse information
- **O** Ordinaire, superficiel, médiocre
- **U** Usé, détérioré, laid, sale

- **P** Périmé = obsolescence
- **I** Inadéquat, ne correspondant pas au fonds

Outre les retraits quotidiens, surtout motivés par le mauvais état des documents, des chantiers de désherbage de collections sont menés régulièrement pour actualiser les fonds et valoriser les nouvelles acquisitions. Cette pratique doit être accentuée au niveau du réseau, afin de rajeunir le fonds, diminuer la volumétrie proposée pour aérer l'espace afin que le public s'y retrouve davantage. Une opération importante de désherbage a été menée entre janvier et juin 2017 sur le fonds du magasin général avant réorganisation par formats. Ces opérations ne concernent pas les fonds patrimoniaux qui font partie du domaine public et sont inaliénables. Les ouvrages désherbés sont tous notés dans des listes comme le veut la loi.

Une fois retirés, ces documents empruntent des circuits différents. Ils partent au pilon pour ceux qui sont abîmés ou obsolètes, sont proposés à des associations ou des institutions selon les besoins, peuvent faire l'objet d'échanges avec d'autres bibliothèques ou être proposés à la vente organisée tous les deux ans environ. La dernière en date a eu lieu le 13 mai 2017.

3.1.3.2. L'équipement

L'équipement, c'est-à-dire, le traitement physique des documents (cote, antivol, couverture, filmolux, etc.) se fait dans 3 structures du réseau sur 4, selon un circuit clairement établi pour éviter toute erreur. Cette tâche est effectuée par les agents, en fonction de leur service de rattachement. Cette étape est très importante, car elle permet de préparer les ouvrages pour le rangement, pour la communication mais, également pour l'emprunt en les protégeant.

3.1.3.3. Les réparations

Pour les ouvrages légèrement dégradés, deux circuits de réparation sont en place.

- Les petites réparations (pages détachées, déchirées, reliure décollée, etc.) sont effectuées en interne à Pierre-Amalric par un agent au -1 près de la zone d'équipement. Les ouvrages qui ne peuvent pas être réparés en interne, mais qui ne sont pas assez détériorés pour être rachetés, sont envoyés à l'extérieur auprès du prestataire Rebond par lot de 100 documents. Chaque ouvrage fait l'objet d'un examen pour évaluer l'intérêt de la réparation par rapport au temps de travail et au coût. Il a été décidé par exemple que, vu le prix d'achat, les livres de poche ne sont plus réparés mais rachetés si besoin.

3.1.4. L'offre documentaire numérique

Voir 3.4.

3.2. L'offre culturelle

3.2.1. L'historique de l'action culturelle du réseau

On l'a vu, jusqu'au transfert des médiathèques à l'Agglomération, et jusqu'à la création du réseau, les médiathèques avaient leur propre politique culturelle, qu'elles déployaient avec leurs propres moyens.

A partir de 2013, l'objectif a été de construire une programmation culturelle commune, avec des moyens communs. La mise en place, à partir de 2013, d'un programme commun de communication, le *Médiatic*, a aidé à cette programmation ; les équipes ont adopté des procédures administratives communes, et le réseau a gagné en visibilité.

Une nouvelle étape a été franchie en 2015, avec la mise en place d'une saison culturelle avec une thématique commune « Toutes les lumières du noir », qui a obligé les équipes des différentes

structures à travailler ensemble à la construction d'une cohérence événementielle à l'échelle du réseau.

3.2.2. Les espaces

3.2.2.1. La médiathèque Pierre-Amalric

La médiathèque Pierre-Amalric, tête de réseau, dispose d'un certain nombre de fonctionnalités liées à l'action culturelle.

L'auditorium, à proximité immédiate de l'entrée de la médiathèque, d'une capacité de 110 places, équipée d'un écran et d'un vidéo-projecteur, et d'un système de sonorisation, peut servir de salle de projection, de spectacle, de conférence, de réunions, etc.

Une salle « atelier », proche de la section jeunesse au premier étage, équipée d'un point d'eau, peut accueillir toute sorte d'ateliers, ou autres actions culturelles.

La salle dite « balcon » située dans l'espace jeunesse, multi-fonction, peut également au besoin accueillir des actions culturelles (ateliers, jeux, expositions, etc.).

Depuis 2015, 2 salles d'expositions (la salle « blanche » et la salle « noire ») ont été aménagées, permettant d'accueillir des expositions de taille et de portée variables. Des cimaises, des porte-panneaux, ont été achetés.

3.2.2.2. Les autres médiathèques

Les médiathèques de Cantepau, de Lescure et de Saint-Juéry n'ont pas dans leurs murs d'espace dévolu à l'action culturelle. Le recours parfois au « hors-les-murs » (salle de spectacle maison de quartier de Cantepau, salle communale de Lescure, Cinélux à St-Juéry) permet de pallier ces contraintes ; de plus, le « hors-les-murs » peut jouer un rôle dans le développement des publics.

3.2.3. Le matériel

La médiathèque Pierre-Amalric s'est équipée au fil des années de matériel utile à l'action culturelle, qui sert à l'ensemble du réseau depuis le transfert de compétences : transats, couvertures, tapis, cimaises, etc.

Le parc des vitrines d'exposition est très disparate, constitué à différentes époques. Il se compose de 6 vitrines en bois, de 4 vitrines en alu argenté (58 x 100 x 27 cm), 12 vitrines en alu cuivre (58 x 100 x 27 cm), 1 vitrine haute (77 x 174 x 44 cm).

Depuis 2015, ont été achetées une vitrine aux qualités de conservation (100 x 168 x 77 cm), et une vitrine murale (7583 x 700 x 2260 cm) a été réalisée dans la salle « blanche », et deux vitrines en plexiglass (60 x 100 x 30 cm ; 60 x 60 x 50). Deux grandes vitrines plates entières vitrées (131 x 81 x 40 cm) ont été réalisées sur mesure par les services de la Ville pour la présentation de documents très grand format.

3.2.4. Les équipes

Les moyens en personnel consacrés à l'action culturelle se sont considérablement étoffés en quelques années. En 2015 s'est constitué un service Action culturelle : sous la responsabilité d'une responsable de la politique culturelle (catégorie A ; directrice adjointe), deux agents, (l'une, chargée d'action culturelle (catégorie C) et l'autre, chargée de communication et de développement des publics (catégorie C)), assurent la majorité des tâches liées à l'organisation des actions : suivi administratif et comptable, relations avec les partenaires et prestataires, suivi du calendrier et des aspects matériels, réalisation des outils de communication, présence lors des manifestations.

Ce service travaille en étroite collaboration avec les programmeurs, qui sont principalement les

responsables de site ou les responsables de fonds, mais n'importe quel agent du réseau peut proposer un projet.

Des réunions « Action culturelle » sont organisées fréquemment au sein du service, et environ une fois par trimestre avec les programmeurs.

3.2.5. Les partenariats

Le réseau des médiathèques de l'Albigeois a recours à de nombreux partenariats à l'échelle du territoire.

Au sein même de la ville d'Albi, le réseau des médiathèques mène des actions avec tous les acteurs qui comptent dans le milieu culturel : la Scène nationale, le musée Toulouse-Lautrec, les maisons de quartiers, les associations, le festival Pause guitare, l'AGIT, le CASAR, le centre d'art le L.A.I.T., la, le GMEA, (Groupe de Musique Electro Acoustique), l'EEAM (Ecole Européenne des Arts et de la matière), etc.

De fructueux partenariats ont également été développés avec des acteurs départementaux, régionaux ou nationaux : Conservation départementale, les Archives départementales, l'ADDA (Délégation Départementale à la Musique, à la Danse, au Théâtre et au Cirque du Tarn), le CRL, la BnF, etc.

Ces partenariats sont noués pour répondre à plusieurs objectifs, partagés par les différentes structures :

- le croisement et le développement des publics respectifs,
- la visibilité des structures et des actions,
- la mise en commun des moyens humains et financiers, pour des projets parfois plus ambitieux,
- la mise à disposition de compétences,
- l'échange et le partage d'expériences.

La saison culturelle « Toutes les lumières du noir » a permis de franchir un cap supplémentaire dans le positionnement du réseau à l'échelle du territoire : à l'initiative du réseau des médiathèques ont été menées de nombreuses actions de collaboration avec des acteurs culturels tarnais, ce qui lui a permis de devenir véritablement tête de file d'un événementiel à l'échelle du département.

Pour autant, ces partenariats doivent être sans cesse interrogés, adaptés et renouvelés pour être en cohérence avec la programmation.

3.2.6. La charte culturelle

Une charte culturelle est en cours de rédaction.

3.2.7. Les réalisations

L'offre culturelle proposée par le RMED est soutenue, et constituée :

- d'actions ne mobilisant pas ou peu de moyens financiers, assurées par le personnel du réseau des médiathèques ou des associations ou intervenants à titre bénévole,
- et d'actions assurées par des prestataires rémunérés (conférenciers, professionnels du spectacle, etc.).

De 2014 à fin 2016, 39 % des actions culturelles proposées n'ont pas nécessité de financement⁹.

3.2.7.1. Les réalisations de la médiathèque Pierre-Amalric

⁹ 466 actions de 2014 à 2016 : 287 avec financement, 179 sans.

3.2.7.1.1. Les actions régulières

3.2.7.1.1.1. Adultes

Les siestes littéraires (extraits audio de textes littéraires ou musicaux sur un thème ;deux séances le même jour par mois) ;
Conférences (en partenariat avec la SABA, Société des Amis des Bibliothèques de l'Albigeois), avec l'association Dante Alighieri ;
Rencontres métiers (« Boîte à métiers », trimestriel) ;
Visites de la médiathèque (trimestriel) ;
Chaque année : rencontres poésie (Printemps des poètes) ;
Depuis 2015, participation à la Semaine de la santé mentale en mars.

3.2.7.1.1.2. Arts

Le « Mange-disque » (café musical, bimestriel) ;
Vendredi du cinéma (projection, mensuel) ;
« Sortez de votre bulle » (café BD, mensuel) ;
Chaque année (en novembre) : mois du film documentaire ;
Chaque année, depuis 11 ans, présentation de la saison de Chantons sous les toits.

3.2.7.1.1.3. Jeunesse

Ateliers philo, lectures (« Un mercredi pas comme les autres », bimestriel), ateliers jeux (« 1,2,3 soleil, pendant les vacances scolaires), ateliers tablettes, projections (« Cinémiam », pendant les vacances scolaires), club lecture en lien avec le salon (mensuel) ;
Chaque année : Salon du livre jeunesse.

3.2.7.1.1.4. Patrimoine

Les trésors publics (présentation commentée d'originaux des collections patrimoniales ; mensuel)
Depuis 2015, participation chaque année aux Journées européennes du patrimoine ;
Depuis 2015, présentation de l'original de la *Mappa mundi* tous les mardis de l'été.

3.2.7.1.1.5. Numérique

Ateliers tablettes, B.A.BA du Web, conférences sur divers sujets, concerts, projections, ateliers (mangas, fabrication de marque-pages, A la manière de..., etc.)

3.2.7.1.2. Les actions ponctuelles

Rencontres d'auteurs, expositions.

3.2.7.2. Les réalisations de la médiathèque de Cantepau

3.2.7.2.1. Les actions régulières

La médiathèque de Cantepau organise régulièrement, des actions sur les jeux (« 1,2,3 Soleil », pour un public d'enfants à partir de 5 ans, certains mercredis (pendant les vacances scolaires). Depuis 2017, souhaitant diversifier le public ciblé de ses actions culturelles, jusque là surtout dirigées vers les enfants, elle propose également, pour adultes, des siestes littéraires, sur le modèle de celles qui se font depuis 2008 à Pierre-Amalric. De même, des ateliers tablettes numériques (découvertes et approfondissement) se font régulièrement, assurés par la médiateur numérique.

Tous les ans, la médiathèque accueille un auteur et un illustrateur au moment du Salon du livre jeunesse et organise une rencontre avec des classes de maternelle et un collège. De même, l'implication de la médiathèque au *Printemps des cultures*, événement de la saison culturelle albigeoise, en partenariat avec la maison de quartier, est importante (en hors les murs sur le parvis de la maison de quartier). Enfin, un spectacle de Noël est organisé par la médiathèque à la maison de quartier en fin d'année.

Chaque année est également programmé un concert dans le patio de la Maison de quartier, dans le cadre du festival Pause guitare. Il est organisé en partenariat avec la Maison de quartier et l'association « Arpèges et trémolos ».

Depuis janvier 2017, un café littéraire a également vu le jour à Cantepau, avec une périodicité bimestrielle.

3.2.7.2.2. Les actions ponctuelles

Concerts, spectacles, ateliers, conférences...

3.2.7.3. Les réalisations de la médiathèque de Saint-Juéry

3.2.7.3.1. Les actions régulières

Café littéraire (bimestriel), café musical (« Musicalement vôtre », bimestriel), « Arrête ton cinéma » (Ciné-club, trimestriel) ;

Lire avec les tout petits (hebdomadaire), rencontres ados « Zoom ton univers » (mensuel).

Depuis 2015, une séance de cinéma en plein air, co-financée avec la mairie de Saint-Juéry, est organisée le dernier samedi avant les grandes vacances.

Depuis plusieurs années, un spectacle de fin d'année est imaginé et joué par les bénévoles de l'action « Lire avec les tout-petits » et les agents de la médiathèque, au mois de juin.

3.2.7.3.2. Les actions ponctuelles

Concerts, spectacles, ateliers, conférences...

3.2.7.4. Les réalisations de la médiathèque de Lescure

3.2.7.4.1. Les actions régulières

La médiathèque de Lescure propose également tout au long de l'année : des cafés littéraires, des contes pour les Aînés, une conférence annuelle sur le voyage, une *coussinade* autour du conte pour adultes.

3.2.7.4.2. Les actions ponctuelles

séance de cinéma en plein air l'été.

3.2.7.5. Les réalisations du médiabus

Sorties estivales sur des lieux de grand passage, avec mise à disposition des grands jeux en bois (places Ste Cécile, du Vigan, etc...). Ces sorties n'ont pas pu être maintenues en 2017, suite à un trop grand nombre d'absence maladie d'agents.

3.2.7.6. Les réalisations « réseau »

3.2.7.6.1. Les saisons

Depuis 2015, le réseau propose des « saisons culturelles ». Celle de 2015, « Toutes les lumières du noir », portant comme le titre laisse à l'entendre, sur la couleur noire, a duré d'avril à décembre, proposant 78 manifestations (dont 61 menées au sein du réseau des médiathèques), réalisées avec 21 partenaires, et ayant accueilli 34000 personnes sur 9 mois. Une saison est une thématique commune, qui permet de proposer des manifestations différentes, dans chacune des structures, sur une facette différente du thème. Bien sûr, les propositions sont laissées à l'initiative des équipes.

En 2016, afin de laisser « souffler » les équipes (la saison « Toutes les lumières du noir » avait été extrêmement dense et lourde pour les équipes), la saison « Par delà les frontières » a concerné seulement le dernier trimestre. Proportionnellement, elle a pourtant drainé plus de fréquentation que la saison « Toutes les lumières du noir ». En 2017, la saison « Paysages » sera positionnée sur le dernier trimestre également.

L'objectif de ces saisons est multiple : en interne, faire travailler les équipes ensemble, entamer une démarche de complémentarité et non plus de juxtaposition de manifestations, réfléchir ensemble sur

les publics ciblés. En externe, rendre le réseau visible à la fois du public et des partenaires, et étoffer le tissu des partenaires.

3.2.7.6.2. Le Salon du Livre Jeunesse

Organisé en partenariat avec une association de promotion de la lecture (Dikelitu) et deux libraires locaux (Les Petits vagabonds et la librairie Guillot), le Salon du livre jeunesse est un événement phare de la programmation jeunesse et du calendrier événementiel albigeois.

Le réseau des médiathèques propose dès l'automne, des présentations, des jeux et des ateliers pour permettre à tous de vivre pleinement cet événement. La semaine du salon, les médiathèques s'associent à la manifestation en organisant dans leurs murs, rencontres, dédicaces, lectures, spectacles, jeux et expositions.

Les jours précédant, quelques 18 auteurs vont à la rencontre de 2800 élèves de la maternelle au lycée.

Premier week-end d'avril, le salon, point d'orgue final d'une semaine consacrée à la littérature jeunesse, reçoit une fréquentation de 2500 à 3000 personnes.

Il permet chaque année à des centaines d'enfants, public scolaire ou non, et de familles de se familiariser avec la littérature jeunesse de qualité et les métiers d'auteur et d'illustrateur.

3.2.7.6.3. La nuit des Ados

La première a été imaginée en 2015 par la section jeunesse d'Amalric, à laquelle ont emboîté le pas les médiathèques de Lescure et Saint-Juéry.

C'est un événement protéiforme selon les structures et les années, qui peut aller du spectacle vivant à la projection de cinéma.

L'objectif est d'attirer dans nos médiathèques le public adolescent, qui, selon les structures, est quasi-absent ou seulement résident, et qui méconnaît les services proposés. Chaque Nuit des ados cherche à rendre les adolescents acteurs : participation à une enquête grandeur nature, à un quiz cinéma, à un jeu en équipe, etc.

3.2.8. Le Médiatic

Médiatic est le programme de présentation des actions culturelles du réseau des médiathèques de l'Albigeois.

Il a été mis en place en janvier 2014. Jusque là, seules les manifestations d'Amalric et Cantepau étaient répertoriées dans un fascicule photocopié publié tous les deux mois. Les structures de Lescure et Saint-Juéry utilisaient leurs propres moyens de diffusion : bulletins municipaux, flyers, affichage, articles de presse.

La décision a été prise par l'Agglomération d'un programme commun en 2013. Un cahier des charges a été rédigé par le service communication de l'Agglomération, et une entreprise de communication a été choisie après appel d'offres. Il s'agit toujours à ce jour de la même entreprise, en l'occurrence « Pavillon noir » à Toulouse.

3.2.8.1. L'organisation de la présentation

Le *Médiatic* est un programme trimestriel, publié sur une année civile, soit 4 numéros par an.

Le contenu intérieur est organisé en plusieurs rubriques : littératures, musiques, arts, savoirs et loisirs, cinémas, jeune public, ados.

Au sein de chaque rubrique, les événements sont présentés de façon chronologique, avec un agenda récapitulatif en tête de rubrique, et un agenda général à la fin.

3.2.8.2. La construction du programme

La programmation se construit aujourd'hui encore par la juxtaposition des propositions des

différentes sections en fonction d'axes plus ou moins définis à l'avance et/ou de l'actualité : programmation thématique....

Les propositions des agents ou la réponse à des sollicitations extérieures sont discutées en réunion d'équipe, en fonction également des données budgétaires par section/structure.

Certains font un retour régulier de ces prévisions (Lescure), mais la plupart ne le font pas, sauf gros projet. Des réunions « action culturelle » sont pourtant organisées depuis 2015, mais la programmation n'est souvent pas assez avancée pour être évoquée dans les détails.

La programmation se trouve donc mise en commun au moment de l'intégration des informations dans le *Médiatic*.

3.2.8.3. La réalisation

Depuis 2016, l'impression du *Médiatic* est confiée à un prestataire choisi par appel d'offres, par la procédure d'un accord-cadre.

Le nombre d'exemplaires est de 6000 numéros pour les numéros d'hiver, de printemps et d'automne, et de 4000 pour le numéro d'été.

3.2.8.4. La diffusion du *Médiatic*

La diffusion du *Médiatic* est mise en oeuvre par les équipes du RMED. Plus de 200 points de diffusion ont été établis à travers l'Albigeois principalement : BU et établissements scolaires, MJC, Scène nationale, maisons de quartier, librairies, centres sociaux, maisons de retraite, etc.

Il est diffusé aux communes de l'agglomération par le courrier interne.

Il est également diffusé à travers le département : par la Bibliothèque départementale du Tarn qui le distribue à tous les points de lecture publique, et par l'envoi à différentes structures ou manifestations culturelles : les Oeillades, l'été de Vaour, le Café Plum...

Si le *Médiatic* est désormais bien diffusé, il faut noter que cette tâche est très chronophage : elle repose sur 4 à 5 personnes qui se partagent les « tournées » de diffusion avec le véhicule de service. Pour une bonne diffusion, 4 à 6 tournées sont nécessaires, à renouveler plusieurs fois dans un trimestre.

Autre difficulté : aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée pour une diffusion par mail, y compris au sein des services de l'Agglomération.

3.2.9. L'évaluation de l'action culturelle

Depuis 2014, il a été demandé à chaque porteur de projet qu'à chaque manifestation, un bilan soit effectué, notamment en termes de fréquentation. Une étude analytique a été réalisée sur l'ensemble des manifestations culturelles de 2014-2015, et en particulier sur celles proposées dans le cadre de la saison « Toutes les lumières du noir ».

Depuis 2014, il a été demandé à chaque porteur de projet qu'à chaque manifestation, un bilan soit effectué, notamment en termes de fréquentation. Une étude analytique est réalisée chaque année sur l'ensemble des manifestations culturelles depuis 2014-2015. Une étude approfondie a été faite de la saison « Toutes les lumières du noir ».

Depuis le début de l'année 2017, un comptage plus approfondi est effectué du public venant aux manifestations : des tickets sont distribués, qui servent à un comptage du public inscrit ou non-inscrit au réseau des médiathèques. Il permettra d'avoir des indications intéressantes sur l'aura et la capacité du réseau des médiathèques à attirer des gens au-delà des habitués du réseau.

3.3. L'offre éducative, artistique et culturelle pour les établissements d'enseignement

3.3.1. L'accueil des classes « classiques »

L'accueil des classes s'organise sur les 4 structures : Lescure, St Juéry, Pierre-Amalric, et Cantepau.

3.3.1.1. Avant le réseau

Les structures de proximité (Lescure, St Juéry et Cantepau) recevaient très régulièrement un nombre fermé de classes avec un accueil personnalisé à chaque visite. Pour harmoniser les pratiques et répondre à un plus grand nombre de demandes, les rendez-vous ont été espacés et un accueil sur deux est réalisé en autonomie par l'enseignant.

La naissance du réseau a permis de diversifier l'offre (au-delà des simples lectures offertes par exemple), de mutualiser la préparation des propositions et d'introduire les animations-jeux dans les accueils.

3.3.1.2. L'accueil des classes depuis 2013

3.3.1.2.1. Organisation générale

A Pierre-Amalric, les accueils sont organisés par l'équipe Jeunesse pour les classes jusqu'en fin de primaire ; par l'équipe Adultes à partir du collège.

Chaque structure propose plusieurs actions pour chaque niveau d'âge (cf. catalogue en annexe).

Certaines propositions sont communes à l'ensemble des structures (lectures, découverte d'un auteur, d'un genre...). D'autres sont à adapter au lieu (rotations d'ateliers demandant plusieurs salles, jeux de piste avec déplacements...)

3.3.1.2.2. Organisation pratique

3.3.1.2.2.1. Diffusion de l'information

En juin, est effectué un envoi par mail aux directeurs d'école (Albi et Agglomération) d'une charte + une convention de prêt (1 par école, chaque enseignant pouvant obtenir 1 carte pour sa classe) + les catalogues. Au 10 juillet, cartes de prêt de l'année scolaire finissant sont bloquées. Les cartes seront revalidées après signature de la charte et de la convention pour l'année suivante.

3.3.1.2.2.2. Inscription

Dans chaque structure, les enseignants ont un référent « Accueil de classes ».

Les échanges se font soit de vive voix, soit par téléphone. A l'inscription sont demandés : le nom de l'école, le nom de l'enseignant, le téléphone de l'enseignant, son mail, le nom de la classe, le nombre d'élèves (nombre par niveaux quand plusieurs niveaux, ex. GS/CP), et les horaires.

3.3.1.2.2.3. Le temps de présence à la médiathèque

- **Durée** : 1 h (parfois pour aider à l'amortissement d'un bus, il est proposé de recevoir 2 classes en même temps sur 2 h ; les enfants sont alors répartis en 4 groupes. Des ateliers avec rotation toutes les 20 à 25 minutes sont mis en place : dans ce cas, une feuille de route est remise aux enseignants.

- **Accueil** : A Pierre-Amalric, la séance démarre parfois par un moment en commun d'écoute musicale, puis suivent une présentation du déroulement de la visite et la constitution des groupes (avec signature du registre de sécurité : nombre d'enfants + nombre d'accompagnateurs y compris l'enseignant).

- **Documents** : le plus souvent l'animation se déroule autour du livre mais le jeu, la musique et parfois le cinéma et les tablettes y sont de plus en plus souvent associés. A Pierre-Amalric, est organisé systématiquement un moment « Bain de livres » pour que chaque enfant puisse à loisir, choisir, feuilleter, reposer sans avoir lu, lire ou se faire lire à son rythme les livres de son choix.

Il n'y a pas de fonds distinct pour les enseignants. Les ouvrages présentés font partie des acquisitions courantes et peuvent être empruntés à l'issue de l'animation.

- **Emprunts** : c'est l'enseignant qui emprunte sur la carte de la classe. Mais avec cette même carte, il

peut emprunter à tout moment, en autonomie.

Comme pour le prêt aux individuels, il s'agit d'un prêt illimité pour les supports livres, revues, livres avec CD, et pour une durée de 3 semaines renouvelable.

Les élèves n'empruntent pas avec leur carte individuelle dans le cadre de ces accueils.

3.3.1.2.2.4. Nombre de visites par classe et par an

Jusqu'à 2013, certaines structures recevaient les mêmes classes environ tous les 15 jours. Pour pouvoir accueillir plus de classes différentes, donc plus d'enfants, les périodicités ont été revues.

A Pierre-Amalric, une même classe est accueillie au maximum 3 fois sur l'année scolaire (non pas une fois par trimestre car un projet commun peut se dérouler par exemple sur un cycle de 1,5 mois).

Des demandes émanent de communes hors-agglomération. Si des créneaux sont disponibles, la réponse est favorable.

Toutes les classes ont également la possibilité de venir en autonomie pendant les heures d'ouverture, sous réserve de prévenir auparavant. Certaines classes prennent ainsi un créneau régulier sur l'année.

3.3.1.2.3. Organisation en interne

3.3.1.2.3.1. Répartition en interne

Au niveau de la répartition des accueils au sein du personnel, celle-ci se fait souvent en fonction des appétences, notamment par rapport au niveau d'âge ; quelques accueils spécifiques cependant sont proposés en fonction des compétences ou expertise des personnels (exemple : cultures urbaines, tribulations du blues). Sur les 3 structures de proximité, chaque agent reçoit les mêmes classes sur l'année.

A Pierre-Amalric, une même classe peut venir 3 fois, sur des projets très différents : la répartition se fait alors plutôt en fonction du projet, de l'organisation du travail et du planning.

3.3.1.2.3.2. Préparation des accueils

Chaque type d'accueil est travaillé une première fois en groupe (notamment autour des expositions), puis ensuite chaque intervenant adapte le contenu et la forme en autonomie.

Lors d'un accueil de 2 classes en même temps, deux bibliothécaires sont mis à disposition (personnels B ou C). Il arrive que pour une animation d'une heure, les agents soient deux pour une meilleure qualité de l'accueil (présence de plusieurs enfants handicapés, accueil autour de jeux nécessitant une prise en main préalable,...)

3.3.1.2.3.3. Demandes thématiques des enseignants

Les enseignants se glissent la plupart du temps dans les propositions du catalogue modulable à volonté. Mais, en dehors de périodes marquées par un thème propre à la médiathèque (« Le noir » en 2015, « Au-delà de nos frontières » en 2016, « Paysages » en 2017), la réponse aux sollicitations est favorable si le temps de préparation semble raisonnable. C'est l'occasion alors de faire entrer cette thématique dans le catalogue (La métamorphose, les cartes, histoire des écoles d'Albi...)

3.3.1.2.4. Catalogue commun de propositions par niveau d'établissement scolaire

Voir en annexe ledit catalogue.

3.3.2. Les classes patrimoine écrit

Voir en 3.6.4.3.

3.4. L'offre multimédia

3.4.1. Le matériel

3.4.1.1. Les ordinateurs

	Ordinateurs publics		
	Postes OPAC	Postes publics	Total ordis publics
Amalric	6	21	27
Cantepau	1	4	5
Lescure	1	2	3
Saint-Juéry	1	3	4
Médiabus	0	0	0

Total	9	30	39
-------	---	----	----

Ce matériel est géré par la DSI. Tous les ordinateurs ont été changés en 2012 ; renouvellement tous les 5 ans sur budget DSI. Ils devraient être remplacés en 2017 ou 2018.

3.4.1.2. Ordinateur spécifique dédié

Matériel pour malvoyants fourni par le Rotary en 2013, service ouvert en 2014 (ordinateur dédié, logiciels d'agrandissements de caractères et de vocalisation), imprimante braille, scanner, clavier braille) ;

3.4.1.3. Les imprimantes publiques

3.4.1.3.1. Nombre et répartition

	Espaces publics	
	Imprimantes	Copieur
Amalric	1	2
Cantepau	1	0
Lescure	1	0
Saint-Juéry	1	0
Médiabus	0	0
Total	4	2

3.4.1.3.2. Gestion

Caractéristiques :

- Utilisation de ce service compris dans l'abonnement au réseau ou facturé à l'heure (2,50 €).
- Usages possibles sur ces postes : connexion à Internet (sans limitation d'usage dans la limite de la

loi française) ; utilisation de la bureautique (Libre Office) ; possibilité de brancher des périphériques USB (clés, disques durs externes, smartphones...).

- Les impressions : impressions possibles en couleur ou en noir et blanc dans les 4 structures du réseau ; facturation à la page (0,10€ pour une page en n/b ; 0,20€ pour une page en couleur).
- Ce système d'impression a été revu en 2015. Les impressions sont lancées par les usagers, elles doivent être validées par un agent du RMED avant d'être réellement imprimées. Ce système limite les impressions « déchets » et permet une facturation plus stricte et systématique.

3.4.1.4. Les tablettes

On compte 6 tablettes pour le réseau (initialement, il y en avait 12, mais le vol d'une tablette à Saint-Juéry et de 5 tablettes à Amalric a eu lieu en 2014), désormais toutes regroupées à Amalric.

Ce matériel a été acheté en 2012, il est désormais vieillissant et plus toujours adapté aux nouvelles applications (mise à jour des OS systèmes d'exploitation pas toujours possible).

Demande en baisse mais toujours présente pour un certain type de public (particulièrement les moins de 25 ans). Souvent utilisées en complément des ordinateurs « multimédia ».

Tablettes surtout utilisées dans le cadre des différents ateliers que propose le réseau des médiathèques (découverte, approfondissement, présentation de contenu, ateliers à destination d'un jeune public...). Forte demande du public pour ce type d'animation, notamment du public âgé.

3.4.2. Le wifi

Le système de connexion a été revu en janvier 2016 : plus simple, plus ergonomique, totalement adapté à tous les supports de connexion, il est très utilisé au quotidien, notamment par les étudiants. Globalement, les usagers sont autonomes pour connecter leur machine.

3.4.3. Les moyens humains

- L'ensemble des matériels, outils, utilisations est du ressort du Directeur des Services Informatiques et des Réseaux ;
- Un responsable informatique/numérique du réseau des médiathèques de l'Albigeois, placé sous la responsabilité de la directrice du réseau des médiathèques ;
- chaque structure compte un correspondant informatique ;
- le réseau des médiathèques compte également dans ses effectifs un médiateur numérique.

3.5. L'offre numérique

3.5.1. Les moyens humains

Un médiateur numérique (catégorie C) a été recruté dès 2012. A l'occasion du départ de la personne en 2014 (?), la collectivité a décidé de la remplacer par une personne en Contrat Aidé (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, recruté pour 1 an, et renouvelé deux fois 6 mois).

Le poste a pour missions spécifiques (en plus de plages d'accueil à différents postes publics dans le réseau des médiathèques), la réalisation des ateliers tablettes (cf. infra), l'accompagnement des équipes dans l'utilisation et la valorisation du numérique, la sélection d'applications sur les tablettes, et l'intervention régulière sur la présence en ligne du réseau des médiathèques.

Ce poste est sous la responsabilité de l'assistant chargée de l'informatique et du projet numérique.

3.5.2. L'offre numérique

3.5.2.1. L'offre de contenus numériques (à destination du public inscrit au réseau)

Il s'agit d'une offre de contenus qui s'inscrit dans le cadre de la politique documentaire du réseau et en concertation avec la responsable de la politique documentaire et les acquéreurs en charge des domaines concernés. Cette offre qui se construit pas à pas et nécessite un accompagnement des

usagers, mais d'abord et surtout des professionnels (mutation des métiers). Il faut remarquer la pauvreté de l'offre pour les collectivités (offres pas toujours adaptées au fonctionnement des collectivités, calquées sur des offres imaginées pour les particuliers) et souvent la permanence de prix élevés pour collectivités en période de restrictions budgétaires.

Offre en cours (juillet 2016) :

- 50 liseuses contenant plus de 500 livres numériques répartis en 10 sélections, liseuses proposées en prêt à tous les usagers ; offre en place depuis juin 2012 ;
- plateforme d'autoformation (ToutApprendre.com) accessible à tous les usagers (particuliers) de plus de 16 ans ; offre en place depuis décembre 2013 ;
- plateforme de VOD (vidéo à la demande – Médiathèque numérique) accessible à tous les usagers (particuliers) majeurs ; offre en place depuis mars 2015.

3.5.2.1.1. Les livres numériques sur les liseuses

Cette offre a été mise en place dans le cadre de « Tab en Bib », projet régional coordonné par le Centre régional des lettres de Midi-Pyrénées. En 2012, au moment du lancement de ce service, il n'était pas possible de donner accès à des fichiers de livres numériques sans les prêter sur un support (liseuse). L'objectif de ce nouveau service était à la fois de proposer une offre de contenus dans la lignée de ce qui était déjà proposé, mais sous une nouvelle nouvelle forme (des livres au format papier, audio, et numérique), mais également de familiariser et d'accompagner les usagers dans la découverte et la prise en main d'un nouveau support de lecture, à savoir donc les liseuses.

Des titres numériques ont été achetés deux fois par an entre juin 2012 et mars 2015.

3.5.2.1.2. Les plateformes

Le début (en 2014) s'est fait tout en douceur, car s'est présentée la nécessité de faire connaître l'offre d'abord aux agents, puis aux usagers, d'en démystifier le fonctionnement, de repositionner ces services au sein de l'ensemble des services du RMED (la VOD ne remplace pas le prêt des DVD, elle est complémentaire, par exemple).

3.5.3. L'accompagnement dans la découverte, la connaissance, l'utilisation des outils numériques (à destination de tous, inscrits et non-inscrits)

- Ateliers de découverte des tablettes pour un public ado/adulte (assurés par le médiateur numérique) ;
- Ateliers numériques thématiques (B.A.BA du web) : réseaux sociaux, sélections d'applications... (assurés par le médiateur numérique et le responsable numérique) ;
- Conférences, rencontres sur des thèmes plus larges pour susciter réflexion et débat sur la culture numérique : le fonctionnement de Wikipédia, vie privée et réseaux sociaux, être éditeur numérique, le financement participatif, les fablabs... (assurées par des intervenants extérieurs) ;
- Sélections de ressources et dossiers thématiques accessibles via le portail des médiathèques et les réseaux sociaux (sélectionnés par le responsable numérique ; prise en main par les acquéreurs ?)

3.5.3.1. Les ateliers

Les ateliers (prise en main des tablettes ; présentations d'applis tablettes/smartphones ; tablettes pour les enfants ; découverte/accompagnement des usages du web), sur inscription et toujours complets (6 personnes maximum), sont très demandés par le public ; cette demande est en hausse constante.

L'offre des ateliers a été diversifiée dès début 2016 : B.A.BA du web (sélections d'applis + découverte/accompagnement des usages du web) ; approfondissement de la prise en main des tablettes). Ces ateliers ont trouvé leur public sans que la demande pour les ateliers déjà en place (découverte des tablettes niveau débutant ; ateliers tablettes pour les enfants) ne se résorbe. La mise en place de ces nouveaux ateliers suscite d'ailleurs de nouvelles demandes, toujours plus vastes et

plus approfondies.

Ces ateliers étant assurés par le personnel, ils nécessitent un - voire deux, afin d'assurer l'alternance de dates et de contenus - agent(s) formé aux usages du web et du numérique, et en capacité d'assurer de la médiation.

3.5.3.2. Les conférences « Cultures numériques »

En 2015, une conférence a été proposée tous les 2 mois ; en 2016, une conférence par trimestre (= par *Médiatic*. Elles sont placées le samedi à 16h.

Elles sont assurées par des intervenants extérieurs, mais toujours de la région (voire du département, même du territoire). L'idée est à la fois d'expliquer ou susciter le débat sur des cultures numériques, mais également de faire connaître ce qui se fait au niveau local.

Ces conférences peinent à trouver leur public ; celui-ci est plus ou moins nombreux selon le thème proposé (le sujet « éditeur numérique » n'a intéressé qu'une dizaine de personnes ; les fablabs ou Wikipédia par exemple ont touché plus de 50 personnes).

3.5.3.3. Sélections de ressources et dossiers thématiques

Des sélections thématiques de documents, faites par les agents du réseau, sont proposées sur le portail via des listes générées avec Koha. Il est assez difficile d'avoir des chiffres précis sur les répercussions des ces sélections, mais il est constaté régulièrement que les documents présents dans une liste sont souvent empruntés.

Des sélections de documents sont également proposées via des tableaux Pinterest : livres présentés lors des 3 cafés littéraires ; CD présentés lors des « Musicalement vôtre » ; applis tablettes/smartphones présentées lors des B.A.BA du web ou par coup de cœur.

Des dossiers thématiques sont également proposés sur le portail. Ils ne concernent pour l'instant que des sujets numériques (« Lire en numérique » ; « Objectif bac et brevet » ; « Info/Intox sur les réseaux sociaux : comment faire le tri ? »).

3.5.4. Présence en ligne – Collections numérisées : communication et valorisation du réseau des médiathèques

3.5.4.1. Portail commun

Communication et valorisation du RMED – Échanges « verticaux » avec les (non-)usagers.

Portail du RMED mis en ligne en octobre 2013. Près de 200 pages en lignes hors pages agenda.

Le contenu est réparti en quatre grandes entrées : le réseau ; la programmation culturelle ; le numérique ; le patrimoine écrit.

Contenu assez inégal, certaines parties étant plus développées que d'autres. Certaines pages restent à rédiger (accessibilité/publics empêchés ; création du RMED ; organigramme ; etc), d'autres sont à compléter ou à mettre à jour (présentation des structures par exemple).

Les publications sont assurées par la responsable informatique/numérique en collaboration avec tous les agents du RMED.

3.5.4.2. Réseaux sociaux

Communication et valorisation du RMED – Échanges « horizontaux » avec les (non-)usagers.

· *Facebook* : depuis 2013.

Les publications portent sur l'action culturelle (annonce, préparation, retour sur événement), la vie du réseau, la mise en valeur des collections (via focus, sélections, coups de cœur)...

les publications sont assurées par le médiateur numérique et responsable informatique/numérique en alternance (une semaine sur deux) ; les publications sont quotidiennes du lundi au samedi. Intervention possible de deux agents supplémentaires (une à deux fois par mois).

- *Twitter* : compte en sommeil faute de temps – Initialement créé pour relayer les informations du territoire, culturelles ou moins culturelles ; montrer que le RMED est acteur du territoire.

- *Pinterest* : mise en valeur des documents présentés lors des cafés littéraires et rencontres « Musicalement vôtre » ; mise en valeur des applis présentées lors des B.A.BA du web ainsi que des applis coups de cœur. Publications assurées par le responsable informatique/numérique.

- *Babelio* : avis de lecteurs/bibliothécaires sur des livres uniquement. Publications assurées par le responsable info/num.

- *Issuu* : « tranformation » du Mediatic PDF en Mediatic « feuilletable » + intégration du Mediatic feuilletable sur le portail. Publication trimestrielle assurée par le responsable informatique/numérique.

- *Deezer* : playlists « La chanson du vendredi » pour publication Facebook. Création de la playlist toutes les deux semaines assurée par un assistant ; puis la publication Facebook est assurée par responsable informatique /numérique (en sommeil depuis quelque temps, faute de temps).

- *Google mybusiness* : une page par structure du réseau. Lors des recherches google, un pavé remonte sur la droite de l'écran avec les horaires de la structure, le plan d'accès et les coordonnées. Les pages ont été « vérifiées » par Google. Pas de publication mais mise à jour de temps en temps (notamment horaires été / hiver) assurée par le responsable informatique/numérique. Possibilité pour les internautes de laisser une note et un commentaire sur les structures.

3.5.4.3. Cecilia – Patrimoine écrit albigeois : valorisation des collections patrimoniales

Logiciel Yoolib de chez Arkhenum – Hébergement de la base externalisé (Arkhenum).

Mise en ligne en septembre 2016.

Catalogage et gestion du contenu assuré par l'agent chargée du patrimoine ; intégration de nouveaux contenus (images) assurée par la responsable informatique/numérique.

3.6. L'offre patrimoniale

3.6.1. Conservation

3.6.1.1. Mise en état de conservation

Depuis 2013 a été mise en oeuvre une importante politique de mise en état de conservation des collections patrimoniales. Celle-ci a d'abord concerné les collections de réserve (cotes Rochegude, cote Ms, cotes Réserve hors Rochegude) : conditionnements, signets de cotes, estampillage, adaptation des rayonnages à la nature des documents (aménagement de rayonnages larges pour mettre à plat les grands ou très grands formats, achat d'un meuble à plans), mais aussi les autres magasins (achat de rayonnages larges pour mise à plat de collections de grands formats du XIXe siècle ; des chariots « patrimoine » (en U pour éviter les chutes de documents) ont été réalisés et sont désormais utilisés à l'exclusion de tout autre type pour les collections patrimoniales.

3.6.1.2. Conservation lors des expositions

Plusieurs vitrines de qualité de conservation (étanches à l'air, avec filtres UV, espaces pour matériaux tampon, etc..) ont également été acquises, pour pouvoir valoriser les collections dans les meilleures conditions possibles de conservation.

3.6.1.3. Plan d'urgence

Depuis juin 2016, le plan d'urgence des collections patrimoniales est rédigé, et mis à jour. En mai 2016, a été organisé un exercice d'évacuation des ouvrages prioritaires, avec le SDIS 81. l'ensemble des documents listés prioritaires a été mis en boîte de conservation ; les premiers niveaux de rayonnages ont été surélevés ; des kits d'urgence ont été installés dans tous les magasins ; une liste de volontaires a été dressés au sein et en dehors des personnels de la médiathèque ; la médiathèque est adhérente institutionnelle au Comité français du Bouclier bleu. Le travail actuel (janvier 2017)

se fait au niveau de l'inclusion du patrimoine dans le Plan communal de sauvegarde.

3.6.1.4. Dossiers d'oeuvre

Depuis juin 2016, a été enclenchée la procédure de création d'un « dossier d'oeuvre » pour tout document présenté à une exposition : il s'agit de l'établissement d'un carnet de santé pour les documents, qui recense et précise les événements en terme de conservation concernant le document : exposition, dépoussiérage, mise en boîte de conservation, restauration : date, prestataire, taux de lumière reçue lors des expositions, dates précises de celles-ci et pages exposées, etc...

3.6.1.5. Signature de la charte de la conservation

L'Agglomération de l'Albigeois a signé la charte de l'Albigeois en 2016.

3.6.2. Identification et signalement

En 2012, seule une partie des notices de collections patrimoniales figuraient au catalogue. Depuis 2014, une rétroconversion a été effectuée, grâce à l'aide financière à 70 % de l'Etat et à l'aide de la BNF : 60000 notices ont été rétroconverties (notices parvenues à la médiathèque à l'été 2016, non encore injectées dans le catalogue ; elles le seront d'ici la fin 2017).

La BNF a injecté les dites notices dans le CcFr au printemps 2017. Les notices sont parvenues à la médiathèque à l'été 2016. Des tests d'injection dans le catalogue ont été effectués par la responsable du numérique et de l'informatique : ils ont montré quelques soucis techniques, qui ne sont pas résolus à ce jour, qui ralentissent considérablement l'injection. Il n'est pas certain qu'elle puisse être terminée fin 2017.

Par ailleurs, 1300 documents, qui ne bénéficiaient d'aucun catalogue sur fiche ou imprimé, ont été catalogués livres en mains.

Il reste encore les collections iconographiques, les manuscrits musicaux, ainsi que les recueils factices pour lesquels seuls le premier titre a été identifié, à cataloguer.

3.6.3. Restauration

Les collections patrimoniales avaient fait l'objet, avant 2012, d'un certain nombre de campagnes de restauration, principalement auprès de l'atelier ERASME de la bibliothèque municipale de Toulouse. Depuis 2013, aucune restauration n'a été enclenchée, les crédits ayant été utilisés pour des besoins plus pressants de mise en état de conservation, et de conditionnement, jugés plus urgent que la restauration.

3.6.4. Valorisation

Une active politique de valorisation des collections patrimoniales a été développée depuis 2013.

3.6.4.1. L'inscription de la *Mappa mundi* d'Albi au registre Mémoire du monde (2015)

L'inscription de la *Mappa mundi* d'Albi, l'une des deux plus anciennes cartes du monde le présentant de manière globale et non abstraite, datant du VIII^e siècle, a été obtenue en 2015. Depuis, de nombreuses conférences (à la médiathèque, à la cathédrale, à l'Université pour tous, etc...), une exposition sur panneaux, présentée de juin à septembre 2016 dans la salle du trésor de la Cathédrale (27000 visiteurs en 3 mois), mais aussi proposée au prêt gratuit dans les CDI de collèges et de lycées, une exposition (« Cartes sur tables » qui en 2017 sera convertie en exposition virtuelle), des présentations commentées de l'original, des cartes postales, un article dans la *Revue du Tarn*, un film promotionnel de 6 minutes, ont été proposés au public.

Tout l'été, depuis 2015, l'original de la *Mappa mundi* est présenté et explicité tous les mardis, en une séance d'une heure.

3.6.4.2. Expositions

Depuis 2013, des expositions sont régulièrement organisées : expositions d'envergure lors du

dernier trimestre de l'année (« Noir, histoire d'une couleur », 2015 ; « Cartes sur tables : des siècles de représentation du monde », 2016), éventuellement (« Cartes sur tables ») avec scénographie ; ou plus simples présentations de livres, en général au printemps (« Faire une fleur », 2016 ; « Lettres de Tarnais », 2016, « Noirs dessins », 2016, « Art en livres », 2017). Ces expositions prennent place dans les deux salles d'exposition créées en 2015.

3.6.4.3. Classes patrimoine écrit

Depuis 2013, des classes patrimoine écrit, présentant des originaux commentés à des classes du primaire à l'enseignement supérieur, correspondant à leurs programmes respectifs, sont proposées au enseignants. De nombreux projets ont vu le jour, avec des primaires, des cinquièmes, des secondes, des différents collèges et lycées d'Albi, du Tarn (Puylaurens, Carmaux), ou au delà (Rodez, Toulouse)

3.6.4.4. « Trésors publics »

Depuis 2013, des séances de présentations commentées d'originaux sont proposées au public le samedi matin une fois par mois.

3.6.4.5. La valorisation au quotidien

D'autres actions de présentations des collections patrimoniales sont régulièrement organisées, quand cela est possible en lien avec l'actualité (présentations de journaux du début du XXe siècle sur le Tour de France à Albi lors du passage de la grande boucle à Albi en 2014, présentation dans la newsletter du réseau des médiathèques d'un document patrimonial particulier « Petit trésor », présentation de documents de et sur Toulouse-Lautrec dans le cadre de la Nuit pastel en 2016, etc.

3.6.4.6. Cecilia : la bibliothèque numérique du patrimoine écrit Albigeois

En 2016 a été mise en ligne la bibliothèque numérique du patrimoine écrit Albigeois, Cecilia (cf. infra).

3.6.4.7. La Foire Internationale aux livres d'exception (FILE)

La FILE, organisée depuis 2003, a été arrêtée en 2014 suite à la mise en évidence du peu de pertinence que cet événement présentait pour les collections patrimoniales : mise en valeur vers le public de documents extérieurs aux collections de livres d'artistes conservées à la médiathèque ; élection du plus beau livre d'artiste par un public non formé aux livres d'artistes ; achat obligatoire par la médiathèque du livre choisi par le public ; votes du public faussés par des votes internet multipliés de la part d'un même votant, etc. Il a été décidé d'organiser à la place une fois par an une exposition de livres d'artistes issus des collections de la médiathèque, ainsi qu'un ensemble cohérent d'actions de sensibilisation du public au domaine spécifique des livres d'artistes.

La première participation de la médiathèque Pierre-Amalric aux Journées européennes des métiers d'Art, en 2017, a permis la valorisation de la collection de livres d'artistes et des métiers qui s'y rattachent.

3.6.5. Intégration dans des plans régionaux et nationaux

Les collections patrimoniales de la médiathèque Pierre-Amalric sont régulièrement intégrées dans des plans régionaux : en termes de valorisation : exposition en ligne organisée par la Région Midi-Pyrénées en 2014 (commémoration de la Grande guerre), fascicule du CRL (*Patrimoine en poche ! Balade dans es fonds écrits, graphiques et sonores de Midi-Pyrénées*) ; en termes de signalement (la rétroconversion a été réalisée grâce au programme de signalement du CRL). Le produit de la rétroconversion a été injecté dans le CcFr.

La médiathèque Pierre-Amalric participe également au Plan de conservation partagée des périodiques (conservation des périodiques relatifs aux arts (*Beaux arts, Estampille, Avant scène*

théâtre, etc) et à l'histoire (*Histoire, Revue de Comminges, Revue du Rouergue, etc.*) : 26 titres en tout), et de la Conservation partagée Jeunesse (axes de conservation retenus : genre : Abécédaires ; auteurs : Brigitte Coppin, Anne Letuffe ; éditeur : Chan'ok ; thèmes : Vélo et Créatures fantastiques)

3.6.6. Participation aux programmes de recherche

La médiathèque Pierre-Amalric a une active politique de valorisation du patrimoine auprès des étudiants et enseignants de l'Université Jean-François Champollion. Des stages ou des sujets de masters ont été proposés régulièrement aux étudiants depuis 2013.

Mais c'est probablement autour de la *Mappa mundi* d'Albi que les actions sont les plus nombreuses et pertinentes : un séminaire en 3 sessions a été organisé par la médiathèque, l'Université JF Champollion d'Albi et le Comité français de Cartographie à la Sorbonne, en collaboration avec la BNF, le CNRS et l'Ecole des Chartes autour de la *Mappa mundi* ; un colloque « La carte à l'échelle monde » s'est tenu à l'Université JF Champollion d'Albi en octobre 2016 ; deux masters sont actuellement en cours sur la *Mappa mundi* (comparaison entre la *Mappa mundi* d'Albi, celle du Vatican et celle de Gérone ; la *Mappa mundi* d'Albi : une encyclopédie du VIII^e siècle ?)

Parallèlement, un programme de recherches en sciences physico-chimiques a été lancé en juin 2016 par une série d'analyses scientifiques élaborées par le Centre de Recherche sur la Conservation des Collections, le Laboratoire de la Cité de la Musique, et le laboratoire de Biosciences de l'Ecole polytechnique, pour la caractérisation du parchemin (il s'agit de mouton), des encres et pigments colorants, de l'état de dégradation, etc... Par ailleurs, un programme de recherche lancé par l'Institut d'informatique de Toulouse s'applique à proposer, pour des mal et non-voyants, une version informatique tactile et audio de la *Mappa mundi*, qui permet d'une part la conversion en Braille du contenu informatif de la Mappa, mais aussi la conversion audio des noms géographiques relevés sur la *Mappa mundi* (en français et non en latin).

3.7. L'offre aux publics empêchés

3.7.1. La maison d'arrêt

3.7.1.1. Objectifs du partenariat RMED-maison d'arrêt

Le partenariat a été défini par une convention entre la maison d'arrêt, le SPIP, et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ; elle détermine les objectifs suivants :

- favoriser le développement de la bibliothèque de la maison d'arrêt ;
- proposer une offre documentaire diversifiée et régulièrement renouvelée qui prend en compte la spécificité du public et de son environnement ;
- de favoriser le développement de pratiques culturelles liées au livre et à la lecture.

3.7.1.2. Présentation de la bibliothèque

- Superficie : environ 25 à 30 m².
- Collection : 4000 documents comprenant des romans de tous genres, des documentaires, des usuels, des revues, des bandes dessinées.
- 1 table et 4 chaises pour la consultation sur place des documents
- 14 heures d'ouverture par semaine.
- Logiciel de gestion documentaire PMB à partir de mars 2017 (dans le cadre de l'informatisation

de tous les établissements pénitentiaires pilotée par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires).

- Gestion de la bibliothèque et accueil des détenus assurés par un détenu classé.
- Accès sur inscription auprès des surveillants avec des créneaux dédiés par bâtiment.
- Modalités de prêt : 5 livres maximum par semaine pour une durée de prêt de 15 jours.

3.7.1.3. Intervention de la bibliothécaire

- Formation et l'accompagnement du détenu classé pour la gestion de la bibliothèque : catalogage, désherbage, mise en valeur des documents. Un gros travail de désherbage a été mené vu l'état de la collection. L'espace a été réorganisé pour être plus aéré.
- Participation au chantier de réinformatisation en mars 2017 avec installation d'un logiciel professionnel PMB
- Participation aux nouvelles acquisitions financées par le SPIP en proposant une sélection de documents à hauteur d'un budget de 1000 € par an.
- Animation d'un club de lecture depuis août 2016 tous les 15 jours : présentation de documents tout supports (romans, BD, essais, DVD...)

3.7.1.4. Quelques chiffres

En 2016, 43,7 % de la population carcérale d'Albi qui comprend près de 150 détenus ont fréquenté la bibliothèque.

Près de 500 documents ont été empruntés.

Sur le nombre de personnes qui sont entrés à la bibliothèque, 96 % ont emprunté des documents.

3.7.2. Le portage à domicile

Pour les personnes ne pouvant pas, sur attestation, se déplacer, le réseau des médiathèques a mis en place une offre de portage à domicile. Après une réunion de démarrage, en présence du bénéficiaire, un agent prépare les documents, sur les demandes précises du bénéficiaire, ou selon ce qu'il sait de ses goûts. Le même agent, ou un autre, porte, à titre de bénévolat, les documents toutes les 6 semaines.

Le fonctionnement du service actuellement a été mis en place en 2014 en partenariat avec les bénévoles de la SABA (Société des Amis des Bibliothèques de l'Albigeois). Afin de cibler les personnes susceptibles d'être intéressées, des formulaires ont été distribués aux bénéficiaires du portage des repas à domicile via les CCAS de la ville d'Albi et de Saint-Juéry. Le formulaire a été déposé sur le plateau repas sans médiation autour (car les agents du portage des repas n'avaient pas de temps d'apporter une information spécifique ni sur le questionnaire ni sur cette offre).

A ce jour, 5 agents du réseau participent à cette offre (pour 6 bénéficiaires), complétés par 4 personnes de la SABA (pour 8 bénéficiaires), qui, à la demande du réseau, s'est portée volontaire dans cette mission (les documents sont préparés par des agents des médiathèques et acheminés aux bénéficiaires par les « porteurs » de la SABA).

Le portage à domicile concerne actuellement des bénéficiaires des communes d'Albi et de Saint-Juéry.

Au niveau tarifaire, ce service est proposé à 32 € (2 € de carte + 10 € d'adhésion + 20 € d'abonnement au service).

3.7.3. Le public en situation de handicap

3.7.3.1. Handicap mental

Le RMED et en particulier la médiathèque Pierre-Amalric reçoit des groupes de personnes en

situation de handicap, et en particulier de handicap mental. Depuis 2015, il participe à la Semaine de la santé mentale. En partenariat avec la Fondation Bon-Sauveur (hôpital psychiatrique), Samsah l'échelle, et l'APAJH, des actions sont menées avec des patients du Bon-Sauveur, et valorisées au sein de la médiathèque : expositions, lectures, conférences, etc.

En juillet 2017, a été organisée pour la première fois par la médiathèque de Lescure une séance de contes pour un public en situation de handicap mental. Si la séance était ouverte à tous, des contacts avaient été pris avec diverses structures d'accueil pour s'assurer de la présence d'un public captif. La fréquentation satisfaisante (22 personnes) et les très bonnes évaluations de cette action vont probablement conduire à sa pérennisation, avec une périodicité à définir.

De façon générale, l'un des objectifs assignés aux programmeurs par la responsable de l'action culturelle est le développement d'actions en direction des publics empêchés.

3.7.3.2. Handicap visuel

Par ailleurs, le réseau travaille également avec des associations de personnes mal et non voyantes, pour l'utilisation du matériel informatique spécifique qui a été installé en 2013 à la médiathèque Pierre-Amalric, acheté par le Rotary. Il s'agit d'un ordinateur (avec logiciels de grossissements de caractères et de conversion audio des sites internet ou de textes imprimés), d'un clavier Braille, d'une imprimante Braille et d'un scanner convertisseur en format audio. Ce matériel est accessible sur rendez-vous lors des matinées de fermeture de la médiathèque, soit pour de la formation de particuliers mal ou non voyants, soit pour une utilisation en autonomie pour les personnes déjà formées. Une huitaine d'agents ont été formés au maniement de ce matériel, et reçoivent sur rendez-vous les personnes en situation de handicap visuel ; l'ensemble du personnel du RMED a été sensibilisé à l'accueil des publics en situation de handicap visuel en 2014.

3.7.4. Gens du voyage

Depuis 2017, l'Agglomération a la compétence des gens du voyage. C'est pourquoi le Réseau des médiathèques a rencontré l'association Soliha qui gère l'aire des gens du voyage de Jarlard et a commencé, dès l'été 2017, à mettre en place des actions sur place (présentation de livres, lectures), et accueil spécifique à la médiathèque Pierre-Amalric. Les actions vont se développer à l'avenir.

3.8. La politique de communication

La politique de communication est prise en charge par le service Communication de l'Agglomération. Elle repose essentiellement sur la brochure trimestrielle *Médiatic*, qui fonctionne plutôt bien ; sur le site internet du réseau des médiathèques ; sur le site internet de l'Agglomération ; sur des informations présentes systématiquement dans la page dédiée de *Grand A*, le journal de l'Agglomération de l'Albigeois, et ponctuellement dans *Albimag*, journal de la Ville d'Albi. Parallèlement, tous les deux mois, une affiche 3 x 2 m est réalisée en partenariat avec la Scène nationale, et positionnée sur la « Colonne Morris » placée sur le parvis de la médiathèque Pierre-Amalric. Ponctuellement, à l'occasion d'expositions ou de manifestations diverses, une campagne d'affichage peut avoir lieu (cela a été le cas pour la saison « Toutes les lumières du noir » en 2015, pour l'exposition « Cartes sur Tables » par exemple en 2016, ou pour la campagne de communication sur le réseau des médiathèques en 2014, dans une partie des abris bus de l'Agglomération).